

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE



20
25

SOMMAIRE

3 **BILAN 2025 DE MAD & MOSELLE**

4 **LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE**

6 **LA GOUVERNANCE**

8 **UNE TERRE FERTILE**

ÉCONOMIE | 9

SOLIDARITÉ | 12

14 **UNE TERRE ACCUEILLANTE, OUVERTE**

TOURISME | 15

CULTURE | 20

23 **UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES**

SERVICES PUBLICS | 24

PETITE ENFANCE | 27

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE | 30

VIE ASSOCIATIVE | 33

OFFRE DE SOINS | 35

37 **UN VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLES AU COEUR DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE**

GESTION DES DÉCHETS | 38

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES | 42

HABITAT | 46

MOBILITÉ | 50

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE | 53

57 **SERVICES AUX COMMUNES**

MUTUALISATION | 58

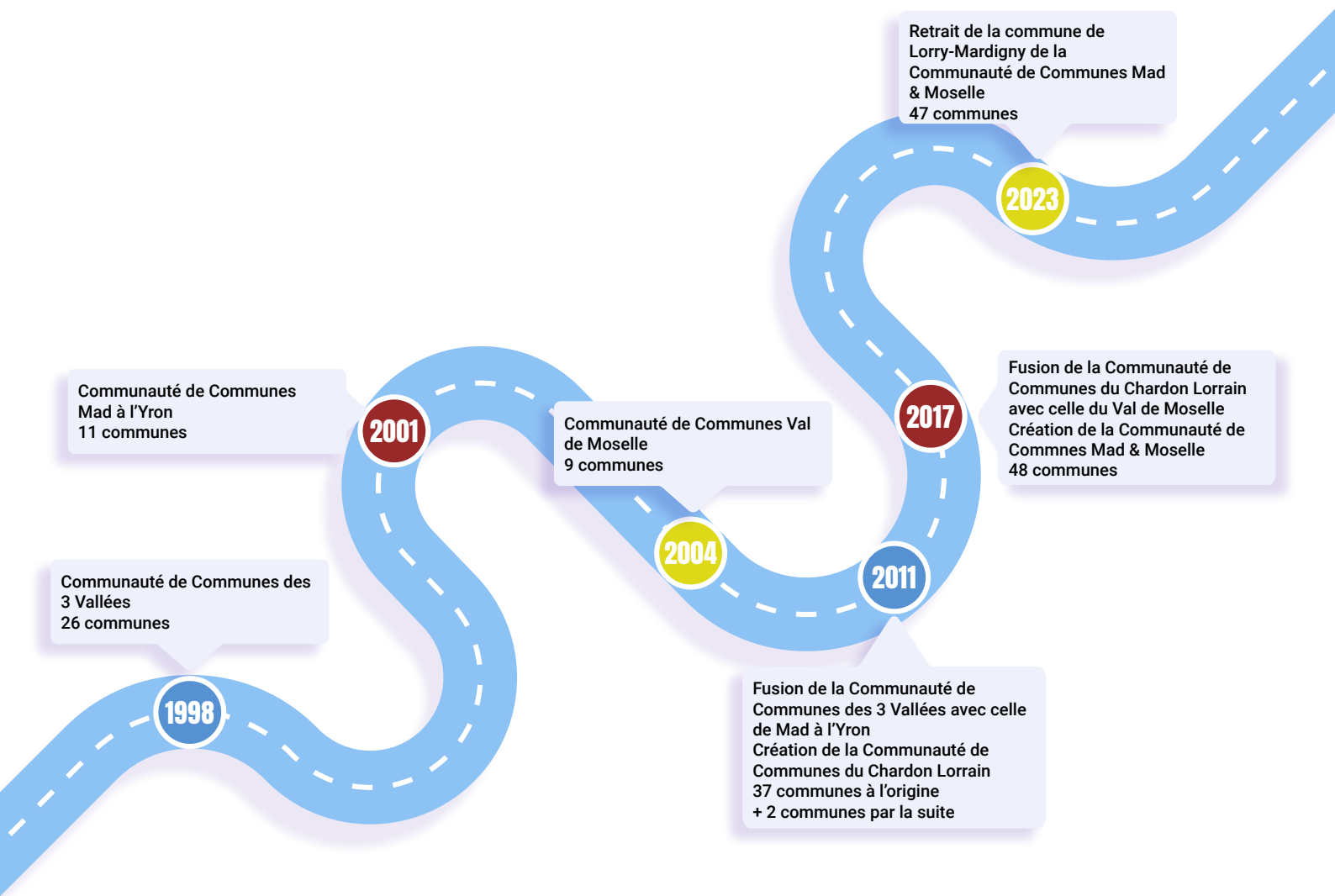
FOURRIÈRE ANIMALE | 60

INGÉNIERIE | 64

FINANCES | 69

PATRIMOINE | 74

76 **RAPPORT D'ACTIVITÉ PETR VAL DE LORRAINE**



CHIFFRES CLÉS



47 COMMUNES



457,20 KM²



19 491
HABITANTS



10 LIGNES
DE BUS



5000 EMPLOIS
SUR LE
TERRITOIRE

UNE TERRE FERTILE ET ACCUEILLANTE,
OUVERTE, À HAUT NIVEAU DE SERVICES,
VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLIS,
AU COEUR DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DE LORRAINE

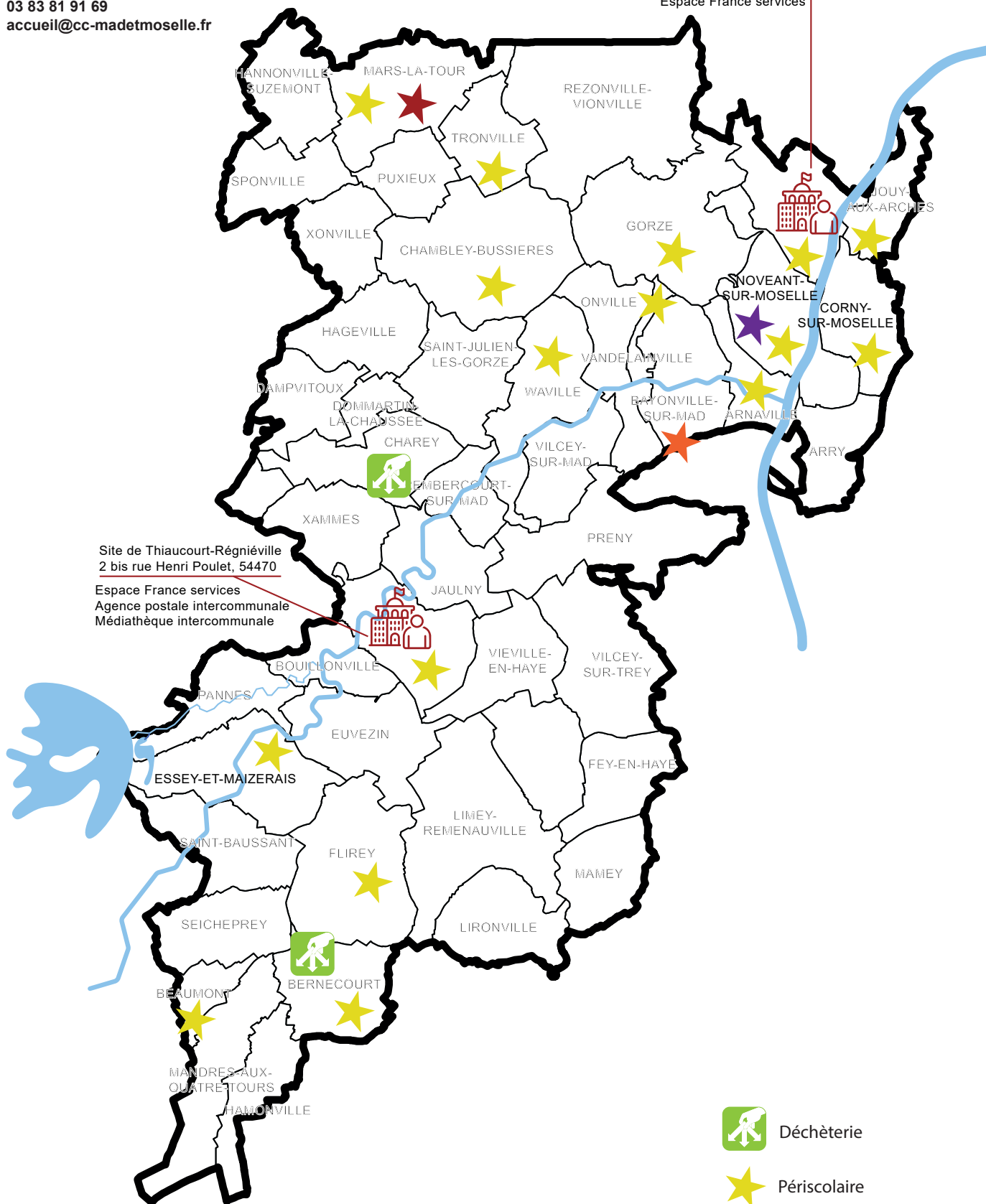


[Projet de territoire](#)

CONTACT :

03 83 81 91 69
 accueil@cc-madetmoselle.fr

Site d'Ancy-Dornot
 Place de la Gloriette (ancienne gare), 57130
 Espace France services



Site de Thiaucourt-Régniéville
 2 bis rue Henri Poulet, 54470
 Espace France services
 Agence postale intercommunale
 Médiathèque intercommunale

-  Déchèterie
-  Périscolaire
-  Centre Multi-accueil
-  Relais petite enfance
-  Pôle multiservices

LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la Communauté de Communes Mad & Moselle s'effectue au travers de 3 organes

1. Le conseil communautaire
2. Le bureau permanent
3. Les commissions et comités consultatifs

1. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

69

Conseillers-ères
communautaires
titulaires

33

Conseillers-ères
communautaires
suppléant-e-s

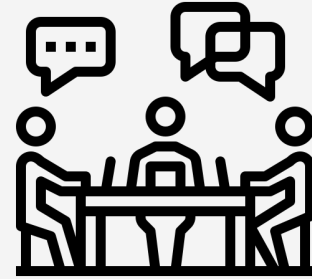
Le conseil communautaire est présidé par M. Gilles SOULIER. Il adopte les délibérations définissant la politique communautaire, gère les compétences d'intérêt communautaire et vote les budgets. En 2022, le conseil communautaire s'est réuni lors de 10 séances publiques.



[Les statuts de
la CCM&M](#)



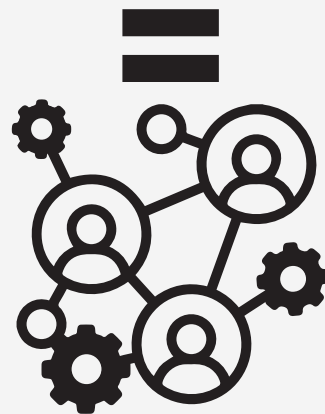
[Charte de
gouvernance](#)



Commissions et comités

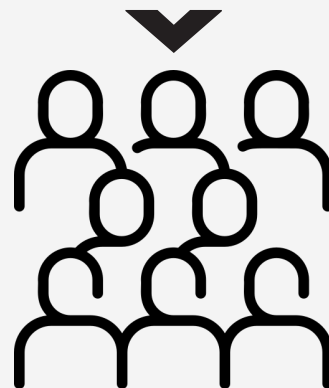
Des commissions ouvertes aux élu-e-s communautaires et communaux
Des comités consultatifs ouverts aux élu-e-s communautaires et communaux, aux acteur-trice-s du territoire (associations et entreprises) ainsi qu'aux habitants

**PROPOSENT DES ACTIONS
ET DONNENT DES AVIS**



Bureau permanent

arbitre/propose/délibère dans le cadre de sa délégation



**Conseil communautaire
délibère**

2. LE BUREAU PERMANENT

Le bureau permanent est composé du Président, de 8 vices présidents, de 2 conseiller(e)s communautaires délégués et de 11 autres membres du bureau.



Président et maire d'Ancy-Dornot : Gilles SOULIER

Vice-président(e)s

1^{er} vice-président : Gérard ANDRÉ
Maire de Seicheprey
Politique de développement des mobilités durables, PCAET, cycles eau

2^{ème} vice-président : Patrick BOLAY
Maire de Jouy-aux-Arches
*Finances
Évaluations des politiques publiques*

3^{ème} vice-président : J. Pierre DAVID
Maire de Flirey
Politique de développement économique et touristique

4^{ème} vice-président : Denis BLOUET
Maire de Corny-sur-Moselle
*Attractivité résidentielle
Habitat et urbanisme*

5^{ème} vice-présidente : Véronique DION
1^{ère} adjointe Rezonville-Vionville
Développement des services à la population, communication, solidarité et usages numériques

6^{ème} vice-présidente : Sabine PARMENTELOT
Maire d'Euvezin
*Attractivité éducative
Jeunesse – citoyenneté et culture*

7^{ème} vice-président : Guy GUILLOUET
Maire de Saint-Julien-les-Gorze
*Relation avec les communes
Mutualisation – Patrimoine*

8^{ème} vice-président : Gérard RENOARD
Maire de Bouillonville
*Transition énergétique et agricole
Préservation biodiv. et paysage*

Conseiller délégué : Frédéric LEVEE
Maire de Gorze et conseiller communautaire
Délégué au tourisme

Conseillère déléguée : Céline REIN
Maire de Xonville et conseillère communautaire
Déléguée à la gestion des déchets

Membres du bureau

Claude BOSSERELLE
Maire d'Hagéville

René CAILLOUX
Maire de Arnaville

Roger DALLA COSTA
Maire de Mars-la-Tour

Margaret DUMONT
Maire de Thiaucourt-Regniéville et présidente de l'amicale des maires

Denis FOURRIÈRE
Maire de Mandres-aux-Quatre-Tours

Michel HERBY
Adjoint de Waville

Lionel LARA
Maire de Charey

Edith RAMBOUR
Maire de Lironville

Philippe RENAULD
Maire de Novéant-sur-Moselle

Nicolas SIBILLE
Maire de Prény

Thierry TESSIER
Maire de Onville

11
Conseils
Communautaires

11
bureaux permanents

214
Délibérations en 2025



**UNE
TERRE
FERTILE**



ÉCONOMIE

CONTACT

Fabien ALLAIT

Responsable du pôle « Développement économique, tourisme et agriculture »

03 83 81 91 69 - allait@cc-madetmoselle.fr



Plan de soutien et de relance de l'économie locale



Réglement d'aide à l'investissement immobilier d'entreprises
57



Réglement d'aide à l'investissement immobilier d'entreprises
54



Réglement d'aides aux entreprises

OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire

- > Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- > Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- > Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- > Organiser la mise en réseau des acteurs économiques locaux par l'organisation d'ateliers, de formations, de relation avec les partenaires dont les coûts sont pris en charge par la collectivité

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DESRIPTIF

ZAE Les Vignes à Thiaucourt - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles

- > Une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales.
- > 4 lots viabilisés de 2254 à 6760 m² pour un prix attractif de 20€ HT/m².
- > 2 ventes effectives pour des activités d'installation des sièges sociaux d'entreprises
- > 2 compromis signés pour des terrains d'une superficie de 3170m² et 2254 m².

ZAE de Novéant-sur-Moselle

- > Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire.
- > Un projet dont le dépôt du Permis d'Aménager a été réalisé le 23 décembre 2022.
- > Une modification du Plan Local d'Urbanisme actée en conseils communautaire et municipal en septembre 2022.
- > Un total de 10 parcelles viabilisées dont 6 lots dédiés aux activités artisanales.
- > Vente de 5 parcelles artisanales par un AAP mené conjointement avec MOSL Attractivité

ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

Un tiers de la zone commerciale ACTISUD est situé sur le périmètre de la Communauté de Communes. Un poumon d'emplois et de ressources fiscales avec environ 1 400 emplois pour 140 entreprises. Résorption partielle de la vacance sur la zone depuis 2023.

BILAN

ACTISUD

- En 2024, dans le cadre de l'AMI ZAN, la Communauté de Communes Mad & Moselle a entamé des échanges avec les propriétaires fonciers pour les sensibiliser à l'écoresponsabilité

et l'aménagement paysager d'avenir de leurs emprises foncières. Une allée est en cours d'étude pour une expérimentation, en lien avec l'AGURAM, le CAUE 57 et les propriétaires. PCAET

PERSPECTIVES

- > Poursuite de la vente des parcelles de la ZAE Les Vignes à Thiaucourt
- > Réception des travaux de la ZAE de Novéant-sur-Moselle pour accueil du SDIS et du site de grande distribution et de 6 artisans ; commercialisation artisanale à compter du second semestre 2025.
- > Développement de la Zone ACTISUD pour répondre aux enjeux de l'époque, portant d'un dynamisme et d'un taux de vacance bas, en présentant une nouvelle candidature au second appel à projet de l'Etat.
- > Création d'un schéma de mobilités douces et amélioration de la végétalisation de la zone ACTISUD

FISCALITÉ - SUBVENTIONS - ACCOMPAGNEMENT

DESRIPTIF

Le taux de la CFE (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2025 est à 20.80% soit aucune augmentation des bases intercommunales.

Les subventions de Mad & Moselle

Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises accompagnant les projets de construction, extension, aménagement ou rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

Un règlement d'aides à l'investissement des entreprises composé :

- > D'une aide à la création et au développement d'entreprises accompagnant les investissements de productivité, de capacité ou encore de marketing et de visibilité.
- > D'une aide au développement numérique accompagnant les dépenses liées aux frais de publicité, à la réservation de noms de domaines ou encore à la création et au développement d'un site internet ou d'une solution de vente en ligne
- > D'une aide à l'immobilier d'entreprises finançant les travaux réalisés par des entreprises, du gros œuvre à la finition
- > D'une aide dédiée aux communes concernées par une ORT, le dispositif ACCOR finançant les investissements productifs des commerces.

Accompagnement individualisé

- > Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les associations ALACA et ALEXIS, par la réalisation de permanences sur le territoire de la CCM&M.
- > Accompagnement à la création, au développement

- ou à la reprise d'entreprises par les plateformes Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz via les prêts d'honneur à taux 0.
- > Accompagnement au test d'activité via la couveuse d'entreprises "Grand Test" gérée par l'association ALEXIS.
- > Partenariat avec les agences de développement économique Lorr'Up et MOSL Attractivité pour l'accompagnement des projets de développement des entreprises du territoire (aéronautique, scierie, artisanat...).
- > Création d'une boutique éphémère à l'évènement En Envol de Chambley, réunissant 15 producteurs/artisans du territoire, accompagné par Initiative Val-de-Lorraine et éligible aux fonds LEADER.

France Ruralités Revitalisation et France Ruralités Revitalisation +

Le classement en ZRR de 38 des 47 communes de l'intercommunalité est devenu FRR depuis le 1er juillet 2024. En 2025, les dispositifs fiscaux ont été maintenus et amplifiés pour deux communes en FRR+ (Mandres-aux-quatre-tours et Beaumont)

Aide à Finalité Régionale (AFR)

Le zonage AFR reconduit sur la période 2022-2027 permet quant à lui aux entreprises implantées sur les 6 communes de la base de Chambley :

- > Chambley-Bussières – Dampvitoux – Dommartin-la-Chaussée – Hagéville – Saint-Julien-lès-Gorze, Rezonville-Vionville concernées par le zonage de bénéficiaire de bonification de taux pour certains dispositifs d'aides aux entreprises.

BILAN

- 9 entreprises accompagnées par Mad & Moselle dans leur développement pour un montant total de 58 095€.
- 9 entreprises ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de 98 500 €.
- 23 porteurs de projets ont été accompagnés par ALACA et ALEXIS.

Moselle Attractivité sur la CC Mad & Moselle en 2025, c'est :

- > Le classement nouveau de Qualité MOSL pour Les roses de Juliette.
- > La coparticipation à l'AAP pour la commercialisation de la ZAE de Novéant-sur-Moselle
- > L'accompagnement des entreprises du territoire et l'allocation des aides à l'immobilier d'entreprises

Lorr'Up sur la CC Mad & Moselle en 2025, c'est :

- > Animation d'une réunion interentreprises sur les services de l'agence et l'accompagnement de la CCMM
- > Suivi des entreprises créées/en développement : Raybaud, MK Battage, Sagar etc
- > Suivi du PSE/plan de revitalisation de Azur

Production

- > Suivi/accompagnement spécifique sur la base de Chambley
- > Participation aux événements Mad & Moselle
- > Accompagnement pour En Envol 2025

ESPACE DE COWORKING « LES LOCAUX » À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

DESRIPTIF

Les travaux de l'espace « Les Locaux » ont été achevés avec une inauguration du bâtiment réalisée le 3 décembre 2022. À la disposition des entreprises, salariés et habitants du territoire et au-delà on retrouve :

- > Deux espaces en plateaux ouverts favorisant le travail collaboratif, deux bureaux privatifs
- > Une salle de réunion équipée et indépendante
- > Un espace de convivialité
- > Services habituels : connexion Wifi et une imprimante/scanner,
- > Autres services : abri vélo, douche, casiers privatifs...

BILAN

- 18 coworkers durant l'année 2025
- 3 coworkers présents en moyenne chaque semaine
- 868€ de recettes trimestrielles en moyenne
- Actualisation des tarifs

PERSPECTIVES

- > Organisation d'événements ponctuels dans l'espace (afterworks, petits-déjeuners, réunions d'informations...)
- > Promotion du site pour attirer davantage de coworkers
- > Déploiement d'actions de communication et de promotion de l'espace du coworking (flyers, semaine de gratuité du coworking...).
- > Amélioration des équipements de confort et de travail des coworkers





SOLIDARITÉ

CONTACT

Emmanuelle **THIETARD**

Responsable du « Services à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - thietard@cc-madetmoselle.fr



Aides à la mobilité

OBJECTIFS

Maintenir et développer les emplois sur le territoire

- > Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation via le chantier d'insertion.
- > Organiser un forum de l'emploi
- > AIDES diverses : aider l'utilisateur dans sa mobilité

EMPLOI : LE CHANTIER D'INSERTION

DESCRIPTIF

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion et bénéficie du soutien financier de l'Etat, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'Union Européenne. Le chantier d'insertion a pour objectif de lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail classique.

Supports d'activités : Brigade verte (espaces verts, prévention des déchets).

BILAN

- 4.1 ETP conventionnés,
- 3.96 ETP réalisés.
- 10 salariés accueillis en 2025 dont 7 hommes, 3 femmes, 80% d'habitants du territoire.
- 5 sorties : 80% de sorties positives.
- Brigade verte : 7210h réalisées.

Accompagnement socio-professionnel : 53 entretiens individuels, 5 PMSMP, 17 ateliers collectifs. 4 bilans individuels numériques. 3 articles individuels d'orientation. 4 fonctions qualifiantes et 6 PMSMP (Stage d'immersion en entreprise)

PERSPECTIVES

- > 5 ETP demandés pour 2026 afin de stabiliser et renforcer l'effectif au vu de l'augmentation des tâches liées à la brigade verte et de la prise de compétence de compétence eau et assainissement
- > Poursuite du développement du réseau dans le cadre du lien entreprises. Faire vivre le réseau.

EMPLOI : MISSIONS LOCALES

DESCRIPTIF

Mad & Moselle adhère à 3 missions locales compte tenu de son territoire : Val de Lorraine, Pays Messin et Pays de Briey.

BILAN

- Val de Lorraine : Cotisation de 11 687€ - 23 communes concernées - 66 jeunes accompagnés. Permanences hebdomadaires à France services Thiaucourt-Regniéville.
- Pays Messin : Cotisation de 11 083€ - 4 communes concernées - 27 jeunes accompagnés : 100 ateliers individuels, 5 collectifs ; 5 contrats

signés – Permanences chaque jeudi à France services Ancy-Dornot.

- Pays de Briey : Cotisation de 3 423€ - 9 communes concernées - 9 jeunes accompagnés : 42 ateliers individuels et 1 contrat d'engagement jeunes signé (cout : 4418€).

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

DESCRIPTIF

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes ainsi que les salariés du chantier d'insertion (positionnés par la mission locale), peuvent bénéficier d'une bourse au permis de conduire pouvant atteindre 900 €.

BILAN

- 8 demandes de renseignements – 2 constitutions de dossier - 1 bourse de 900€ et 1 de 400€ attribuées. Paiement effectif : 266€ sur l'année.

PERSPECTIVES 2026

Poursuite de l'accompagnement en cours et dispositif ouvert aux nouvelles demandes.

DISPOSITIF 1 VÉHICULE VERS L'EMPLOI

Mise à disposition d'une flotte de véhicules électriques (1 scooters et 2 voitures sans permis) pour les habitants en démarche d'insertion professionnelle ayant des difficultés de mobilité.

BILAN

- 23 demandes de renseignements – 3 réservations effectives – 118 jours d'utilisation pour le scooter – 94 jours d'utilisation pour une des voitures sans permis.

PERSPECTIVES

- Relancer la communication via Intramuros, Facebook, les journaux locaux et les relais communaux.
- Présenter le dispositif aux nouveaux élus et partenaires en 2026.
- Une évaluation du dispositif sera menée afin d'analyser son utilisation et son adéquation aux besoins du territoire. De nouvelles propositions d'évolution pourront être étudiées en 2026.

AUTRES DISPOSITIFS

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers :

- > Accueils petite enfance et périscolaires, accueils collectifs de mineurs, cantine à 1 €...
- > Également par la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct :
- > Transport à la demande : cantines, périscolaires...

A woman with long brown hair, wearing sunglasses and a white sleeveless top, is smiling as she looks at a young boy. The boy is wearing a blue and white plaid shirt and sunglasses. They are standing at a market stall filled with fresh green peas. The woman is holding a brown paper bag and a purple paper bag. The background is a colorful market scene with various stalls and people. A large purple diagonal shape is overlaid on the left side of the image.

**UNE TERRE
ACCUEILLANTE,
OUVERTE**



TOURISME

CONTACT

Fabien **ALLAIT**

Responsable du pôle « Développement Economique, Tourisme et Agriculture »

03 83 81 91 69 - allait@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- > Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- > Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- > Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins, portes d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- > Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.

DESCRIPTIF

TOURISME DE MÉMOIRE

- > Première Guerre Mondiale : Participation et accompagnement au centenaire de la reconstruction du village de Fey-en-Haye
- > Seconde Guerre Mondiale : Participation et accompagnement aux évènements du 80ème anniversaire de la Libération ; soutien à la construction et à la promotion du mémorial Thanks GI's sur la commune de Corny-sur-Moselle

Patrimoine remarquable de l'époque romaine au Moyen-Âge



- > Parcours de l'aqueduc de Jouy-aux-Arches
- > Parcours des Aîtres fortifiés de la vallée du Rupt de Mad.

Autre patrimoine remarquable

- > Palais abbatial de Gorze, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- > Une dizaine d'églises médiévales et du XVIIIe
- > classées Monuments Historiques
- > Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.

TOURISME NATURE

- > Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran, voiles, voiliers, plongée, pêche Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.

- > Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

- > Sentiers de rando et VTT



Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. Au total, ce sont plus de 13 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposées. Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

- > Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par plus de 14 km de véloroute « La Voie Bleue Moselle Saône à vélo », de la frontière luxembourgeoise à Lyon.

Préparation de l'accueil de la V56 future voie verte des lacs entre le Der et Madine.

BILAN

- Un partenariat renouvelé avec MOSL ATTRACTIVITE pour promouvoir la destination Moselle, accompagner la formation des acteurs touristiques de la CCM&M par le biais de "MOSL Académie" et promouvoir le label Qualité MOSL sur le territoire intercommunal. Labellisation de la bataille « Corny-Dornot » et de l'association Thanks GI's.
- Partenariat avec l'Office de Tourisme de Pont-à-Mousson et points de vente de nos producteurs dans leurs locaux.
- Une taxe de séjour intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques. Le montant de la taxe de séjour s'élève à 52 260€
- Participation active au devenir du site de Madine et pour imaginer un site d'accueil quatre-saisons.
- Création de l'été insolite permettant 14 visites et évènements sur le territoire, expérience gratuite pour les 280 visiteurs
- La définition des Véloroutes Voies Vertes (VVV) d'intérêt communautaire : V50 & V56.

- La définition de boucles de randonnées pédestres d'intérêt communautaire
- Mise en place de l'été insolite 2025

POINTS D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

DESCRIPTIF

Mad & Moselle a amorcé sur l'année 2022 une réflexion quant à la création de Points d'Informations Touristiques (PIT) sur son territoire.

Ces PIT seront déployés au sein des Espaces France services de Thiaucourt-Régniéville et Ancy-Dornot. Ils seront animés par les agents France services.

Cette démarche a pour objectif de favoriser la relance de l'animation touristique du territoire, mettre en réseau les acteurs locaux et valoriser les atouts touristiques du territoire.

Les enjeux des PTT sont à destination :

- > Des touristes et usagers de la CCM&M

Permettre une consultation de l'ensemble de l'offre touristique du territoire (hébergements, restauration...)

- > Des acteurs touristiques

Permettre un accompagnement de premier niveau (labellisation, taxe de séjour...), une mise en réseau des acteurs au travers d'événements ponctuels ainsi qu'une valorisation de leurs activités.

Les actions des animateurs des Points d'Informations Touristiques s'orientent donc autour de deux missions principales :

- > L'animation du réseau des acteurs touristiques de la CC Mad & Moselle
- > La valorisation des acteurs et sites touristiques présents sur le territoire.

Le nombre total de nuitées enregistrées en 2024 est de 62 570.

PERSPECTIVES

- > Amélioration de la signalétique de la V50.
- > Lancement de la V56 par la réalisation de la première tranche entre Villecey-sur-Mad et Arnaville.
- > Création physique des Points d'Informations Touristiques (PIT) dans les Espaces France services de Thiaucourt-Regniéville et Ancy-Dornot.
- > Communication et promotion de l'animation touristique à destination des usagers et acteurs touristiques du territoire, en lien avec les animateurs France services
- > Poursuite de la réflexion initiée sur les sentiers de randonnées intercommunaux et mise en place d'une stratégie de communication et promotion à adopter pour ces parcours.

RÉFLEXIONS

- > Mise en place d'un réseau de "Greeters", ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances : nature, histoires locales, lieux insolites...

MAISON ÉCUSIÈRE D'ARNAVILLE

DESCRIPTIF

Le projet de réhabilitation de la maison éclusière d'Arnaville poursuit son cours avec les partenaires sur le projet (Association Confluence Mad et Moselle – MATEC – LI- LletRAMI architectures). La phase d'Avant-Projet définitif est en cours et les premiers dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'État et du département de Meurthe-et-Moselle.

PERSPECTIVES



- > Travaux et mise à disposition de la Maison à Confluence Mad-et-Moselle pour une ouverture à la saison 2025.



CULTURE

CONTACT

Emmanuelle Thiertard

Responsable du pôle « Services à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - thiertard@cc-madetmoselle.fr



Réglement appel à projet
culture

OBJECTIFS

Maintenir et développer les services existants dans la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Finaliser l'étude sur la redéfinition de la politique culturelle intercommunale.

REDÉFINITION DE LA POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre du Plan Culture et Ruralités du ministère de la Culture, afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, un cabinet d'études a été mandaté afin de mener un diagnostic de la politique culturelle intercommunale ainsi que des propositions d'évolution.

Les résultats du diagnostic démontrent :

- > Une disparité de l'offre : fournie dans le secteur nord, faible dans le sud du territoire, reflétant les résultats du SIAASP pour la culture.
- > Des moyens divisés en deux compétences, ne permettant pas, en l'état, de les développer davantage.

Au regard de ces constats, et à l'issue des travaux menés sur les partenariats envisageables, un scénario structurant le développement de l'éducation artistique et culturelle a été adopté par le conseil communautaire le 19 septembre 2024. Ce choix a conduit à réorienter la politique communautaire vers la jeunesse, dans le cadre d'une contractualisation et de l'élaboration d'un programme culturel commun avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL), la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle et l'ensemble des acteurs du territoire.

Ce processus a abouti à la signature du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) le 8 décembre 2025. Le budget dédié à la politique culturelle a été revalorisé, tout en étant soutenu par les financements des partenaires signataires, notamment pour le cofinancement d'un poste de coordinateur EAC, la mise en œuvre d'animations communes et le développement d'actions partagées.

En parallèle, le maintien et le développement des actions relatives à nos 2 compétences culturelles est maintenu, avec des aménagements à la marge pour une meilleure efficacité et égalité d'accès.

LECTURE PUBLIQUE

COORDINATION D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES «MAD & MOSELLE»

DESRIPTIF

- > Un réseau de bibliothèques en structuration depuis

2022 autour de 3 niveaux d'intégration :

- > Niveau 1 : Service de prêt commun : réservations multi sites et navettes - Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt-Regniéville, Mars la Tour, Bayonville sur Mad et Arnaville.
- > Niveau 2 : Organisation d'animations communes et concertées
- > Niveau 3 : Adhésion à la bibliothèque numérique LIMEDIA avec 3 composantes : MOSAÏQUE contenu numérique : livres, musiques, films ; GALERIES : collections numérisées des bibliothèques lorraines adhérentes ; KIOSQUE : presse ancienne numérisée.

BILAN

- 9 bibliothèques sur le territoire : 6 adhérentes au réseau, dont 4 au niveau 1, 5 au niveau 2 et 6 au niveau 3.
- Le service de prêt commun apporte satisfaction et permet de diversifier l'offre culturelle.
- 9 navettes dans le cadre du service prêt commun.
- Animations organisées à l'échelle du réseau : Nuit de la Lecture, Fête du court métrage et Partir en Livre avec une participation de plus de 1000 habitants (500 en 2024 et 250 en 2023 !).
- Bibliothèque numérique LIMÉDIA : déploiement effectif dans le réseau ; 6 bibliothèques adhérentes, 78 personnes inscrites en 2025.
- Prospective avec les bibliothèques non encore adhérentes.
- Recherche de nouveaux bénévoles via l'adhésion à Place de l'Engagement, une plateforme de bénévolat du CD de Meurthe-et-Moselle.

PERSPECTIVES

Organisation du « Salon du Livre », évènement bisannuel repris depuis 2024 par la communauté de communes, se déroulant à Thiaucourt-Regniéville.

Mise en œuvre de la démarche des design des politiques publiques : formation des bénévoles, visite d'autres structures dans le Grand Est et organisation d'ateliers construits avec un facilitateur externe.

LIMEDIA : Poursuite du déploiement du dispositif notamment via le conseiller numérique avec pour objectifs d'augmenter le ratio usagers Limédia / abonnés des bibliothèques.



Réflexion à une politique documentaire commune à l'ensemble du réseau.

Poursuivre l'extension du réseau aux autres bibliothèques du territoire Mad & Moselle.

GESTION D'EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE A THIAUCOURT-REGNIEVILLE ET MARS LA TOUR

- > La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :
- > La médiathèque située à Thiaucourt-Regniéville, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- > La bibliothèque située à Mars la Tour, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.

BILAN

- Aménagement du jardin attenant à la médiathèque intercommunale en partenariat avec le service périscolaire de Thiaucourt-Regniéville : création d'un jardin pédagogique.
- Participation aux animations du réseau.
- Organisation d'animations spécifiques à la médiathèque intercommunale : ateliers « autour du livre », accueils de classes, accueils du relais petite enfance, ateliers « Racontine & Bricolo » et rencontres avec l'EHPAD de Thiaucourt-Regniéville > 561 personnes touchées.
- 166 adhérents actifs dont 53 nouveaux (129 adhérents en 2024, 165 en 2023, 102 en 2022 et 87 en 2020)
- 11 heures d'ouverture hebdomadaire
- 2488 visiteurs annuels
- 3686 prêts



PERSPECTIVES 2026

- > Organisation de l'édition 2026 du « Salon du Livre ».
- > Reconduite d'évènements et manifestations nationaux : Nuits de la Lecture, Fête du Court-Métrage, Partir en Livre.
- > Inauguration du jardin pédagogique de la médiathèque.
- > Relance de la démarche de design des politiques publiques afin de questionner les usages de la médiathèque et les faire évoluer avec les habitudes des usagers.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

DESRIPTIF

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.

BILAN

Jusqu'à 34 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

- Au 31/12/2025, 77 enfants du territoire inscrits à l'école des Arts.
- Politique tarifaire incitative pour les familles du territoire, en fonction du quotient familial.

PERSPECTIVES

Dans le cadre de la redéfinition de la politique culturelle intercommunale, de nouveaux partenariats seront engagés pour rééquilibrer l'exercice de la compétence sur le territoire.

Étude de faisabilité pour la mise en place d'un « Orchestre à l'école » dans un établissement scolaire élémentaire du sud du territoire.



ACTION CULTURELLE

APPEL A PROJETS CULTURE – BILAN 2025

- > Un appel à projets est lancé annuellement sur la lecture publique ou l'enseignement musical, pour des projets associatifs se déroulant sur au moins 2 lieux de la CCM&M et proposant des ateliers divers.
- > 12.000€ de budget ; 4 projets pour 3 lauréats : Semeurs d'arts, La Vallée Buissonnière et Metz'And Jazz.

PERSPECTIVES

L'appel à projets 2026 reprend les mêmes conditions que l'édition 2025 avec l'ajout d'un nouveau critère en lien avec le CTEAC récemment signé : les actions de médiation culturelle doivent répondre aux 3 piliers de l'EAC.

Mise en place d'un programme annuel d'actions culturelles dans le cadre du CTEAC, comprenant des projets menés en milieu scolaire, en temps périscolaire et ouverts à tous les publics, tout au long de la vie.



UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES



SERVICES PUBLICS

CONTACT

Emmanuelle **THIETARD**

Responsable du pôle « Services à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - thietard@cc-madetmoselle.fr

Maryse **GREGOIRE**

Agent d'accueil

accueil@cc-madetmoselle.fr

Alexie **MAIX** et Maurane **MARECHAL**

Animatrices de l'espace France services à Thiaucourt-Regniéville

03 83 81 91 69 - franceservices@cc-madetmoselle.fr

Gautier **SARGENTINI**

Animateur de l'espace France services à Ancy-Dornot

03 83 81 91 69 - franceservice57@cc-madetmoselle.fr



Plan numérique
2021-2023

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec une offre de services de qualité dans une logique de proximité.

ESPACES FRANCE SERVICES

DESRIPTIF

2 espaces France services sur le territoire : Thiaucourt-Regniéville et Ancy-Dornot.



Une gamme élargie de services en un lieu unique et un accompagnement par des professionnels :

- > Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- > Des permanences sur site de partenaires ou par les animateurs formés.
- > Des partenaires nationaux : Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/ santé (MSA), un avocat/conciliateur de justice (CDAD), finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT) / France Renov' / France Adapt' (2024) / URSSAF (2025) (Commun à Thiaucourt et Ancy-Dornot)
- > Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.
- > Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.
- > Depuis 2023, les espaces France Services participent aux Portes ouvertes nationales. Ainsi, en 2024, 2 semaines d'ateliers divers ont été programmées sur 2 semaines en octobre

Partenaires locaux à Thiaucourt-Regniéville

- > CAF, France Travail, MSA, assistante sociale du Département, Missions Locales, création/reprise d'entreprises (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/ rénovations, avocat/ conciliateur de justice, DGFIP, CPAM, retraite (CARSAT), point info budget (UDAF), Architecte des Bâtiments de France (ABF), Défenseur des Droits, écrivains publics.

L'Espace France Services de Thiaucourt a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Lieux Innovants Lieux Accueillants » : une étude a été menée sur le réaménagement de ces services pour une meilleure lisibilité. Etude finalisée en décembre 2024.

Partenaires locaux à Ancy-Dornot

- > CAF, MSA, Mission Locale création/reprise d'entreprises (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/ rénovations, avocat, notaire, conciliateur de justice, écrivains publics.

BILAN

Ancy-Dornot	Thiaucourt-Regniéville
4647 demandes (+50.2% par rapport à 2024 ; 1045 demandes en 2021)	4940 demandes (+116% par rapport à 2024 ; 1033 demandes en 2021)
Des permanences délocalisées ont été mises en place à Onville, Beaumont, Mars-la-Tour (1 demi-journée tous les 15 jours) ainsi que Gorze (tous les jeudis matin).	

PERSPECTIVES

- > Poursuivre la labellisation et l'amélioration continue dans le cadre de Services Publics +.
- > Développer les animations, journées du numérique et portes ouvertes.
- > Maintenir le travail partenarial, notamment avec les permanences locales et les opérateurs nationaux.

DISPOSITIF DE TITRES D'IDENTITÉ

DESRIPTIF

- > Dispositif fixe à Thiaucourt-Regniéville pour les cartes d'identité, passeports et depuis 2024 la certification de l'identité numérique (dématérialisation des documents officiels sur smartphone).
- > Dispositif mobile permettant la réalisation de titres d'identité en Mairie ou au domicile de l'utilisateur (en cas de difficultés de mobilité avérées)

BILAN

- 1801 titres d'identité réalisés en 2024 (204 en 2023).
- Dont 19 titres d'identité réalisés via le dispositif mobile (en EHPAD et chez l'utilisateur)
- 114 certifications de l'identité numérique.

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

DESRIPTIF

- > Mad & Moselle a repris la gestion de l'agence postale de Thiaucourt, fermée fin 2023, en son siège depuis janvier 2024.

- > Elle est financée en partie par une indemnité versée par la Poste, d'un montant de 16 020€ pour 2024.

BILAN

- 24h30 d'ouverture hebdomadaire dont le samedi matin
- 2750 usagers
- 19317€ de CA courrier – colis.

ACCUEIL DE MAD & MOSELLE

BILAN

- 13 720 appels reçus au standard

PÔLE MULTI-SERVICES DE MARS-LA-TOUR

- > Une aile santé : voir fiche Offre de soins p.40
- > Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France services et la bibliothèque de Mars la Tour : voir fiche Culture p.21. Pas d'agent sur site, présence sur rendez-vous.

Partenaires :

- > Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprises (ALACA).

ÉTUDE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS



DESCRIPTION

Après un démarrage en 2023, Mad & Moselle a finalisé en 2024 une étude SIAASP (schéma Interdépartemental de l'amélioration de l'accès des services aux publics) permettant de diagnostiquer les difficultés d'accès aux services essentiels, publics comme privés. Cette étude a porté sur le secteur sud du territoire, incluant la commune de Thiaucourt-Regniéville. Cette étude avait pour objectif de proposer un plan d'action sur les années à venir.

BILAN

- 6 Thèmes retenus :
 - > *Mobilité & transport*
 - > *Service au public*
 - > *Santé*
 - > *Enfance*
 - > *Culture & sport*
 - > *Transversalité & communication*

- 10 fiches actions réparties dans chacun des 6 thèmes



L'étude nous enseigne **une inégale répartition des services sur le territoire.**

Afin de la résorber, **2 nouveaux centres multiservices sont étudiés :**

- > Un prenant place dans le bâtiment de l'ancienne poste à Thiaucourt-Regniéville
- > Un prenant place au carrefour des jeunes à Beaumont.

- Accompagnement numérique
- 252 accompagnements ont été réalisés cette année
- 235 en individuel
- 4 sous forme d'ateliers collectifs, avec 17 participants. 78 accompagnements ont fait l'objet d'un suivi régulier, témoignant d'un engagement fort auprès des usagers,
 - Dont 49 au total à avoir bénéficié du Conseiller numérique
 - les thèmes les plus abordés ont été : Navigation sur internet (17,6%), Courriel (14,5%), Gérer ses contenus numérique (12,8%), Prendre en main du matériel numérique (11,9%)
 - Des sujets variés comme l'intelligence artificielle, les démarches administratives, ou encore la cybersécurité ont également été explorés
 - Le public accompagné était majoritairement composé de retraités (70,5%), de personnes en emploi (28,2 %) et avec une tranche d'âge centrale située entre 60 à 69 ans (41 %), suivie par les 70 ans et plus (37,2 %).

PERSPECTIVES

- > Poursuivre les accompagnements individuels.
- > Développer les ateliers collectifs thématiques.
- > Articuler davantage l'accompagnement numérique avec les besoins identifiés dans les espaces France services.



PETITE ENFANCE

CONTACT

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle « Petite enfance, enfance, jeunesse et sport »

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Julie **CORDELIER**

Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes

03.83.82.56.41 - cma@cc-madetmoselle.fr

Mélanie **DALLE**

Responsable du Relais Petite Enfance

03.87.63.66.25 - relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr



Règlement de
fonctionnement ô comme
3 pommes (en cours de
renouvellement)

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- > Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
- > Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
- > Participer à l'égalité réelle homme-femme
- > Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire
- > Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)... Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Petite Enfance et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.

Ô COMME 3 POMMES LE CENTRE MULTI-ACCUEIL DE BAYONVILLE SUR MAD

DESCRIPTIF



Le Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

Une équipe pluri-professionnelle

La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluri-professionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont 8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire (7.3 emplois à temps plein dont 1 contrat d'apprentissage).

BILAN

- 32 347 heures d'accueil réalisées en 2025
- En 2025, l'établissement a accueilli 48 enfants
- 228 jours d'ouverture.
- L'extension du Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est réalisée ; en effet l'espace de la salle de sommeil était restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension était favorable.

PERSPECTIVES

- > Poursuivre les actions éducatives favorisant le bien-être de l'enfant
- > Réduire l'agrément de la structure à 24 places pour répondre aux obligations légales sans contraindre les besoins des familles.

Des partenariats avec des structures voisines du territoire

Mad & Moselle réserve des places dans les multi-accueils voisins:

- > 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à Manonville géré par la Communauté de Communes des Terres Tuloises et 1 place est également réservée sur la structure de Vigneulles-Hattonchatel.

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS PETITE ENFANCE

DESCRIPTIF

Le territoire de Mad & Moselle compte 120 assistants maternels, ce qui correspond à 296 places d'accueil sur le territoire.

Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.



Les autres missions du service :

- > L'accompagnement des assistants maternels au quotidien, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.
- > Valoriser la professionnalisation des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.

BILAN

- + de 250 contacts
- En 2025, le Relais Petite Enfance a eu contact avec 53 familles et 92 assistants maternels à la recherche d'informations.
- 39 assistants maternels et 179 enfants ont participé aux différentes animations.

PERSPECTIVES

- > Accompagner les futurs écoliers à l'entrée en maternelle
- > Renouvellement de l'agrément du Relais petite Enfance avec un seul ETP (équivalent temps plein) au vu du nombre d'assistants maternels sur le territoire



PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE

CONTACT

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle « Petite enfance, enfance, jeunesse »

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Yann **COLLE**

Animateur jeunesse

06 77 82 22 34 - jeunesse@cc-madetmoselle.fr

Marianne **TONNELIER**

Animatrice jeunesse

07 50 56 76 13 - periscolaire.leptitgraouilly@cc-madetmoselle.fr



Projet éducatif territorial
(en cours de renouvellement)



Règlement de l'accueil
périscolaire

OBJECTIFS

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse. **Développer le périscolaire et l'extrascolaire sur tout le territoire**

Forte de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

Cantine à 1 €

Les familles dont le Quotien Familial est inférieur ou égal à 1000 € peuvent faire manger leur enfant à la cantine en payant le repas complet 1 €.

En 2022, ce sont 599 enfants qui ont pu profiter d'un repas à 1 € ce dispositif profite à 19% des familles inscrites.

En 2023, 831 enfants ont pu en profiter, soit 21% des familles inscrites.

Et en 2024, 25% des familles inscrites profitent du dispositif.

Renforcer l'accessibilité

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services aux populations les plus fragiles. Depuis septembre 2021, plus de 20% des familles du territoire profitent d'un tarif repas à 1 € avec le soutien financier de l'État.

Offrir à l'enfant des moments privilégiés

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

Mad & Moselle se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

DESRIPTIF

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupements scolaires :

- > Les barbabapas à Bernecourt / Flirey
- > Les pandas à Essey-et-Maizerais
- > Les 3 aiglons à Thiaucourt-Regniéville
- > Les ptits orchids à Waville
- > Les arts aux mille pattes à Vandelainville / Arnaville
- > Les petites graines vertes à Tronville
- > Les marsupiaux à Mars-la-Tour
- > Le ptit graoully à Ancy-Dornot
- > Le Champ de blé à Chambley-Bussières,
- > Corny-sur-Moselle,
- > Novéant-sur-Moselle,
- > Jouy-aux-Arches
- > Gorze.

Les mercredis éducatifs sont regroupés sur les communes de Beaumont avec le Carrefour des jeunes, Chambley-Bussières, Thiaucourt-Regniéville, Jouy-aux-Arches et Corny-sur-Moselle.

Les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.

BILAN

- 1 763 enfants accueillis sur les différents sites (300 enfants en plus que 2024)
 - (100 enfants en plus que 2023)
 - 1093 familles concernées
 - Plus de 285 000 heures d'accueil (20 000 heures en plus que 2024)
- > Reprise des accueils de loisirs (anciennement Carrefour des jeunes) depuis juillet 2025
 - > Installation du périscolaire à Essey et Maizerais dans les nouveaux locaux (mutualisation des communs avec la commune).

Renouvellement du marché de restauration périscolaire

- 30 à 40% de produits locaux et 20% à 50% de produits régionaux
- 80% de produits frais
- Des aliments variés respectant la saisonnalité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation au goût...

PERSPECTIVES

- > Mise en place d'actions éducatives favorisant l'accès à la Nature pour les enfants
- > Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire

- > Développement d'axe en lien avec le développement durable dans l'organisation des services d'accueil

LES ACCUEILS EXTRA-SCOLAIRES

DESSCRIPTIF

A chaque période de vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire : Chambley-Bussièrre, Vandelainville, Corny-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Thiaucourt-Regniéville, Beaumont et Jouy-aux-Arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.

BILAN

- Plus de 590 enfants inscrits sur les 27 semaines d'accueils ouvertes sur le territoire
- Soit plus de 45 000 heures d'accueil (c'est plus 6 000h par rapport à 2024).

LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

DESSCRIPTIF

Un club ado à Ancy-Dornot, à Jouy-aux-Arches, à Thiaucourt-Regniéville.

L'accompagnement de la junior asso, structure spécifique gérée par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement.

Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'auto-financement ou des actions de solidarité sur le territoire

- > Des séjours de vacances sont construits avec eux, en aout 2025, 15 jeunes du territoire sont partis une semaine à St Malo.
- > Embauche de stagiaires, d'apprentis,
- > Bourse au permis,
- > Adhésion aux missions locales, chantier d'insertion,
- > Organisation de chantiers jeunes
- > Enseignement musical, lecture publique...
- > Mise en oeuvre d'un plan en faveur de la jeunesse pour améliorer la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires
- > Bourse pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation BAFA / BAFD

Composition d'un conseil communautaire des jeunes et élection de sa présidente

Les membres du Conseil Communautaire des Jeunes

Jouy-aux-Arches

- GALEWSKI Ysaliss
- RICHARD Maïssa
- BALTZER Anaé
- LEROY Agathe

Ancy-Dornot

- SORUS Clément



- WOLF Noé
- OSWALD Gaël
- TONNELIER Liam

Thiaucourt

- YAZERF Luca
- PATRE Marcus
- RONCARI Madison

Sponville

- KAM Alexandre

Gorze

- BRETAUDIÈRE Killian

Limey

- FERNETTE Nino

Bernécourt

- DI GIORNO Flavio

Arnaville

- AUBURTIN Méline

Xammes

- PHILIPPOT Lison

Le CCJ a été accompagné par un Bureau d'études Vraiment, Vraiment à la suite de l'appel à projet du fond MNT.

Le BE a travaillé avec les jeunes pour qu'ils développent des projets (méthodologie de projet) la collaboration entre les membres, la capacité à discuter avec les élus, le groupe a décidé d'organiser une journée de sensibilisation au Handi-sport (mai 2025).

En octobre 2025, un séminaire a été organisé avec les élus pour réfléchir collectivement autour de la citoyenneté et de la gouvernance de la CC pour y intégrer les jeunes du CCJ.

PERSPECTIVES

- > Organisation de la journée de découverte sur le Handi sport
- > Renouvellement du CCJ avec la mise en place d'une semaine de la citoyenneté à destination des jeunes du territoire, ainsi qu'un voyage à Bruxelles pour visiter le parlement européen.
- > Projet co construit avec les jeunes pour un séjour en juillet 2026 dans le Jura.

ACTION CITOYENNE

BILAN

- Saint-Baussant - 19 jeunes pour restaurer les tranchées

Participer à un chantier jeune, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et collaborer à un projet de loisir.



VIE ASSOCIATIVE

CONTACT

Emmanuelle THIETARD

Responsable du pôle « Services à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - thietard@cc-madetmoselle.fr



Réglement de soutien aux manifestations



Réglement de mise à disposition d'équipements pour les déchets



Réglement de prêt de goblets réutilisables



Réglement de mise à disposition du véhicule associatif

OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse la dynamique dans nos communes

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un panel de services en direction des associations.

DESRIPTIF

Soutien au prêt de matériel

- > Mise à disposition gracieuse ou payante d'un parc de matériel associatif conformément au règlement: tables, bancs, grilles d'exposition, etc.

Soutien à la mise en place de manifestations écoresponsables : voir fiche Gestion des déchets p.37

Soutien financier

- > Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences et orientations de la communauté de communes.

Convention de partenariat pour des projets associatifs structurants en lien avec l'exercice d'une compétence intercommunale.

Soutien à la communication

- > Création, reproduction de supports de communication (conformément au règlement).

Agenda des manifestations

- > Mise en place d'un agenda permettant la promotion des événements associatifs

Intramuros

- > Déploiement d'Intramuros dans les communes

Soutien au déplacement

- > La communauté de communes met à disposition des associations du territoire deux véhicules publicitaires associatifs permettant le déplacement des membres de l'association.

BILAN

Agenda des manifestations

- > 100 évènements publiés

Subventions versées aux associations

- > 79 587€

Prêt de matériel

- > 9 réservations de matériel, ayant bénéficié à 7 associations ou communes

Véhicules associatifs

- > Véhicule basé à Thiaucourt-Regniéville réservé 153

jours sur l'année – 102 jours par les associations, 51 jours par les agents CCM&M.

- > Véhicule basé à Ancy réservé 174 jours sur l'année – 128 jours par les associations différentes, 46 jours par les agents CCM&M
- > Les associations réservant le + : Restos du Cœur (54) – FC Novéant (57) – Singletrack (57)

Impressions

- > 4 demandes de 2 associations différentes ; 710 impressions (60 recto couleur – 0 recto noir – 550 recto-verso couleur).

Place de l'engagement

- > Adhésion à la plateforme de bénévolat Place de l'engagement, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, afin de proposer les offres de bénévolat de Mad & Moselle ainsi que des associations du territoire. Promotion de la plateforme auprès du tissu associatif via des mails d'information et une visio de présentation, en présence des services départementaux

PLACE DE L'ENGAGEMENT
 DÉPARTEMENT MEURTHE-MOSELLE

**En un clic,
 mon temps prend
 un autre sens**

Découvrez les missions de bénévolat près de chez vous

Commune ou code postal

Durée de la mission

Thématique

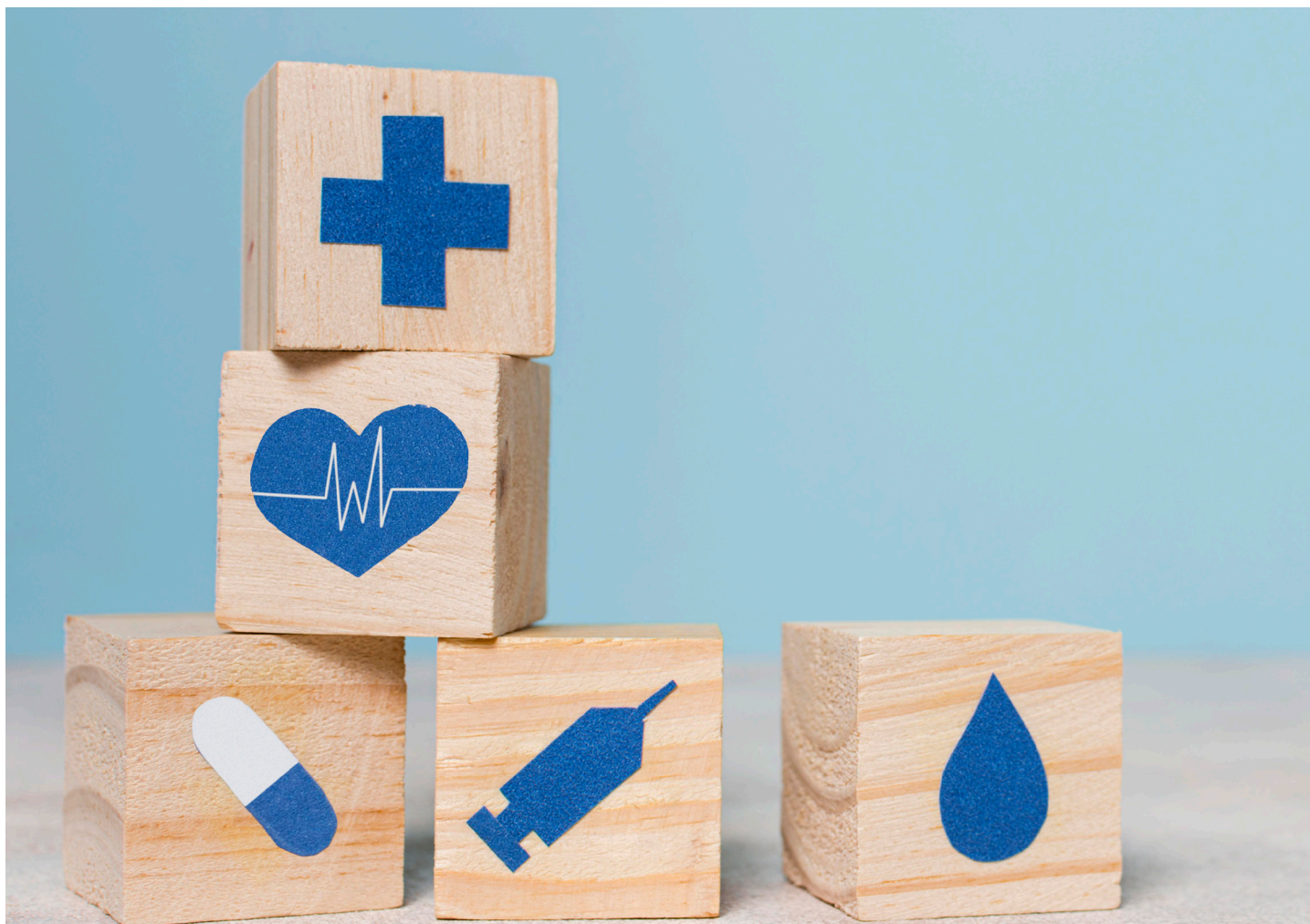
- Éducation
- Environnement
- Sport et loisirs
- Santé
- Social
- Vie citoyenne

Citoyennes et citoyens engagés, connectez-vous sur
www.engagement.meurthe-et-moselle.fr

UNION EUROPÉENNE

PERSPECTIVES

- > Réflexion sur l'évolution du parc de matériel associatif
- > Évolution de la politique de soutien aux associations, notamment via l'appel à projets et la redéfinition de la politique culturelle intercommunale en lien avec le SIAASP.



OFFRE DE SOINS

CONTACT

Emmanuelle **THIETARD**

Responsable du pôle « Services à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - thietard@cc-madetmoselle.fr



Règlement santé

OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.

PÔLE MULTI-SERVICES - MAISON MÉDICALE DE MARS-LA-TOUR

DESRIPTIF

La maison médicale de Mars-la-Tour est un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire.

BILAN

Le bâtiment accueille

- > 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- > 1 chirurgien-dentiste (2 salles de soins).
- > 2 infirmières.

PERSPECTIVES

Une étude de faisabilité technique et financière relative à l'agrandissement de l'antenne médicale actuelle sera engagée.

RÈGLEMENT SANTÉ « AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION »

DESRIPTIF

Dans le cadre de l'étude SIAASP, qui a mis en évidence une forte carence en matière d'accès aux soins, **le Conseil communautaire a adopté en 2024 une révision du règlement des aides à l'installation. Celle-ci prévoit notamment le doublement de l'aide, portée de 10 000 € à 20 000 €, à destination des médecins généralistes, spécialistes et chirurgiens-dentistes.** Par ailleurs, en cas de projet de regroupement de professionnels de santé, le montant maximal de l'aide peut atteindre 75 000 €.

Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 75 000 €

- > Aider à l'installation dans les zones les plus fragiles.
- > Aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

BILAN

- > En décembre 2024, le Bureau permanent du Conseil communautaire a approuvé le versement d'une aide financière de 40 000 € maximum au projet d'installation d'un cabinet médical à Limey-Remenauville.. - En septembre 2025, le Conseil communautaire a approuvé le versement d'une

aide financière de 60 000 € maximum au projet d'installation d'un cabinet de chirurgiens-dentistes à Chambley.

PERSPECTIVES

- > Poursuite de l'accompagnement du cabinet médical à Limey-Remenauville sur 2026 afin de vérifier les travaux effectués afin de verser la subvention, au plus tard, début 2027.
- > Accompagnement du cabinet de chirurgiens-dentistes à Chambley sur 2026 et 2027.
- > Validation d'une demande d'aide au titre de la modernisation de l'équipement informatique par un médecin généraliste de Novéant-sur-Moselle.

CONTRAT LOCAL DE SANTE

DESRIPTIF

Une alternative au déficit de professionnels de santé

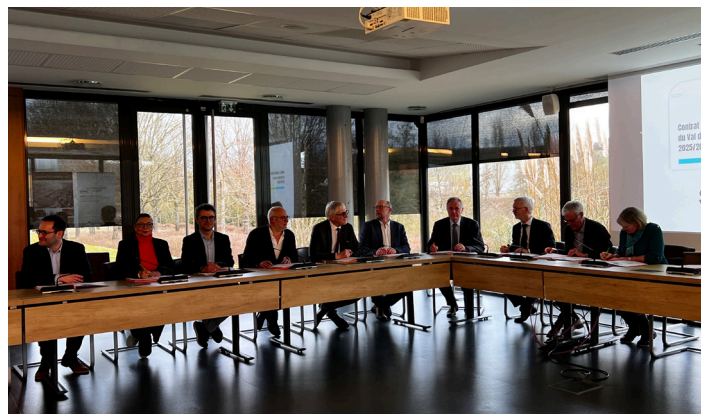
Mad & Moselle s'engage auprès des 3 intercommunalités du Val de Lorraine, via le PETR Val de Lorraine, à agir pour la santé via la création et la signature d'un Contrat Local de Santé.

Ce contrat permet d'établir une stratégie pour la santé à l'horizon 2029, sur plusieurs thématiques :

- > Améliorer l'accès aux services de santé/aux soins
- > Santé Mentale
- > Prévention & Promotion : Renforcer les comportements favorables à la santé
- > Préserver l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap physique et mental, et de leurs aidants
- > Agir pour un environnement favorable à la santé
- > Axe transversal, communication

Le contrat, en cours de rédaction depuis 2017, s'est finalisé fin 2024.

Il a été signé par les 4 intercommunalités, l'ARS, le département 54 et plusieurs autres partenaires (CPTS, ...) en février 2025.





**UN
VÉRITABLE
JARDIN DES
MÉTROPOLES
AU CŒUR DU
PARC NATUREL
RÉGIONAL DE
LORRAINE**



GESTION DES DÉCHETS

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du pôle « Développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités »

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN**

Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets

03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Myriam **OJEDA**

Encadrante brigade verte

06 44 39 34 40 - ojeda@cc-madetmoselle.fr

Aurore **BUSCHMANN**

Coordinatrice animation développement durable

03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

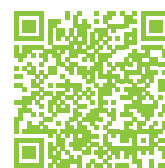
Ambassadrices développement durable :

Angélique **PETITTI**

Référente associations et manifestations éco-responsables / accueil des usagers

Emilie **PIERSON**

Référente compostage / animations grand public et scolaires



Règlement d'élimination
de l'ensemble des
déchets



Programme local de
prévention des déchets
ménagers et assimilés

OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage, du compostage et du réemploi

LABELLISÉ "TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE" AU NIVEAU NATIONAL

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



GASPILLAGE

Mad & Moselle mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service.

Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

DESCRIPTIF

- > Une redevance incitative mise en place sur l'ensemble du territoire depuis le 1er janvier 2020, permettant d'adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits. Elle est composée d'une part fixe selon le nombre de personnes au foyer et le volume du bac (incluant les frais de collecte, de gestion, les accès en déchèterie et les déchets recyclables) et d'une part variable selon le nombre de levées du bac (pour le traitement des ordures ménagères).
- > Un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2021-2026.
- > L'extension des consignes de tri dès 2020 (appel à projet national Citeo).



- > Un accès en déchèterie pour tous les habitants. 2 déchèteries sont en gestion en régie (Charey et

Bernecourt) et 3 conventions sont signées avec des collectivités limitrophes (Eurométropole Metz, Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-



Mousson et SIRTOM Jarny).

- > Une équipe d'animation pour la sensibilisation du grand public, des scolaires et extra-scolaires.
- > Une brigade verte, adossée à un chantier d'insertion. Au service de l'entretien des équipements liés à la gestion des déchets, aux espaces naturels du territoire et en vigilance et appui aux communes sur les dépôts sauvages (procédure mise en place avec un règlement d'intervention).

BILAN

- Un budget de fonctionnement de plus de 2 millions d'euros.
- Des déchets collectés :
 - > En 2025, c'est 2343 tonnes d'ordures ménagères ou 121 kilos par an et par habitant collectées. En comparaison en 2023, c'était 2506 tonnes ou 129 kilos par an et par habitant, soit une baisse de 6%.
 - > Pour le tri des déchets en 2025 :
 - > Verre : 733.3 tonnes ou 37.8 kilos par an et par habitant
 - > Déchets recyclables en sacs jaunes : 866.9 tonnes ou 44.6 kilos par an et par habitant
 - > Biodéchets : 132.34 tonnes pour une collecte mise en place au 01/01/2025 dans 16 communes du territoire
- Une fréquence de collecte toutes les 2 semaines en porte à porte pour les ordures ménagères et le tri en sacs jaunes. Les autres flux de déchets sont en point d'apport volontaire.
- De nouveaux systèmes de collecte mis en place
 - > Déploiement des PAV biodéchets sur les 31 communes restantes sur le territoire en fin d'année 2025 pour des 1ères collectes en janvier 2026 avec ateliers de communication et distribution de bioseau.
 - > Déploiement des bornes ordures ménagères et tri en fin d'année 2025 et organisation des réunions publiques d'information pour le 100% PAV sur

13 communes volontaires pour expérimenter ce système de collecte.

- Un accompagnement des associations

- > Un accompagnement des associations : 32 associations accompagnées pour 44 manifestations (prêts de gobelets ou aide à l'acquisition, conseils)

- De la sensibilisation et prévention des déchets



- > Animation d'un programme déchets sur 13 classes de primaire
- > 6 ateliers grand public biodéchets
- > 2 stands prévention sur 2 manifestations locales
- > Broyage en déchèterie
- > Participation aux semaines nationales du Tous au compost en avril et à la Fête du sol vivant en octobre
- > 85 composteurs vendus



PERSPECTIVES

Conformément à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) et au PLPDMA, et suite aux études menées depuis 2021 :

- > Optimisation de la collecte des déchets avec une expérimentation 100% PAV sur 13 communes à compter de janvier 2026
- > Poursuite de la vente de composteurs individuels
- > Finalisation de l'étude sur l'optimisation du service déchèterie
- > Engagement d'une réflexion sur la tarification
- > Poursuite du travail engagé avec la brigade verte pour la lutte contre les dépôts sauvages

- > AXE 3.2 Une amélioration continue de la gestion des déchets sur le territoire



TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du pôle « Développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités »

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Fulgence **ALLOGHO ONDO**

Responsable du pôle « Petits et Grands cycles de l'eau »

07 50 55 07 60 - allogho@cc-madetmoselle.fr

Marie-Claire **BIZET**

Technicien Eau et Assainissement

07 72 51 45 04 - bizet@cc-madetmoselle.fr

Charline **TINCHANT**

Animatrice plan biodiversité et paysage

07 50 56 84 98 - tinchant@cc-madetmoselle.fr

Aurore **BUSCHMANN**

Coordinatrice des animations développement durable

03 83 81 91 69

buschmann@cc-madetmoselle.fr ou developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Nelly **LANTZ**

Chargée de mission énergie

07 56 38 34 08

lantz@cc-madetmoselle.fr



Plan Climat Air Energie
Territorial



Plan de Sobriété
énergétique et numérique



Plan de préservation de la
biodiversité, Plan paysage

OBJECTIFS

Préserver l'environnement et protéger notre biodiversité

Favoriser la sobriété et la rénovation énergétique, et le développement des énergies renouvelables.

Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Pour apporter une réponse locale aux enjeux du changement climatique et des transitions écologiques et énergétiques, la CCM&M s'est dotée de documents de planification, notamment un Plan Climat Air Energie Territorial adopté le 21 septembre 2023 et un nouveau Plan de préservation de la biodiversité et des paysages adopté le 19 septembre 2024. Elle est également signataire du Contrat de Territoire Eau et Climat Mad'in l'Eau Reine.

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

DESSCRIPTIF

GEMAPI

Mad & Moselle exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (**GEMA**) et de Prévention des Inondations (**PI**) :

- > Adhésions au Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) : SAGE Rupt-de-Mad/Esch/Trey et SAGE Ferrifère – Les SAGE sont des documents de planification qui fixent les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau ;
- > Gestion de plus de 330 kms de cours d'eau sur Mad et Moselle (Rupt-de-Mad, Esch, Trey, Gorzia, Vricholles et leurs affluents) ;
- > Adhésions au Syndicats Moselle Aval et Canal de Jouy au titre de la PI.

Transfert des compétences eau et assainissement



Elle a également pris la compétence eau et assainissement au 1er janvier 2025. Elle a la gestion de 12 communes en eau potable (dont 3 DSP) pour 80 kms de réseaux, 12 réservoirs et 14 sources. Elle gère également 37 communes en assainissement pour 90 kms de réseaux et 21 stations d'épuration.

Par délégation des conseils départementaux, et en partenariat avec les communes concernées, Mad & Moselle élabore et suit les plans de gestion des sites de Grandfontaine à Waville-Villecey-sur-Mad, de la confluence d'Arnaville et des gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc. Les ENS visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats

naturels.

Préservation de la biodiversité et des paysages

Mad & Moselle œuvre à la préservation de la biodiversité et des paysages avec des actions mises en place sur différentes thématiques telles que les trames verte et bleue (vergers, haies, mares ...), la biodiversité en village (gestion différenciée des espaces publics, inventaire de la biodiversité, habitats pour la faune...) ou l'ouverture du paysage (continuités écologiques).

Pour gérer l'ensemble de ces compétences en environnement, Mad & Moselle s'est dotée d'une brigade verte, adossée à un chantier d'insertion, au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire ; mais également d'une équipe d'animation pour la sensibilisation à l'environnement de tous publics.

BILAN

GEMAPI

- Finalisation des travaux de renaturation du ruisseau de la Joyeuse
- Délibération pour l'intégration de l'étude des masses d'eau, affluent de la Moselle, Rupt de Mad, Gorzia et Vricholle dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le syndicat Moselle Aval.
- Signature de 2 nouveaux CTEC Rupt-de-Mad et Esch/Trey/Terrouin

Eau et assainissement

> 209 interventions réalisées en 2025 :

- 121 en assainissement (57 %)
- 88 en eau potable (41 %)

> Principales actions :

- Recherche de fuites
- Changement de compteurs
- Débouchage et curage des réseaux
- Entretien des stations d'eau et d'épuration

> Contrôles de raccordement :

- 44 contrôles réalisés
 - 73 % conformes
- 268 demandes DT-DICT traitées :
- 81 % de réponses dans les délais

> Relève des compteurs :

- 2 435 compteurs sur le territoire
- 975 en radio-relève
- 4 240 relèves effectuées

> Projets structurants :

- Nouveau marché d'exploitation pour Corny-sur-Moselle et Gorze

- 5 conventions de mise à disposition signées
- Lancement des schémas directeurs Eau potable et Assainissement

Préservation de la biodiversité et des paysages

- Délibération le 19/09/2024 sur un nouveau plan de préservation de la biodiversité et des paysages Acte 2 pour la période 2025-2027 et sollicitation des financements – Accompagnement des communes dans leur projet
- Partenariat avec le PNRL, le CENL, TORCOL
- Animations : 4 sorties nature grand public sur les thématiques des amphibiens, de la gestion différenciée des espaces verts avec le jardinage au naturel, les rapaces, ou des balades biodiversité
 - > Programme pour les scolaires : 10 demi-journées soit 10 classes, 6 écoles sensibilisées à la biodiversité : les pollinisateurs, la forêt, les petits insectes et leurs habitats
 - > Animation demi-journée de sensibilisation aux abeilles sur 2 périodes scolaires (Thiaucourt-Regniéville et Chambley)

de Grandfontaine

- > Mise à jour du plan de gestion des Gravières
- > Mise en œuvre du plan de préservation de la biodiversité et des paysages Acte 2 (pour lire le plan scannez le QR code sur la page de garde)

PERSPECTIVES

GEMAPI

- > Etude de priorisation d'aménagement et d'entretien des cours d'eau sur Mad et Moselle, pour le réseau secondaire. Phase élaboration des outils diagnostic et état des lieux.
- > Participation à la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- > Participation à l'élaboration – phase écriture du SAGE Rupt-de-Mad / Esch / Trey (étude stratégie en 2025-2026 pour une adoption définitive en 2028) en partenariat avec le PNRL et les CC terres Toulouses, Bassin de PAM et Côtes de Meuse Woëvre

Eau et assainissement

- > Etude pour la mise en place des connecteurs compteurs sur l'ensemble du territoire,
- > Lancement du marché de prestation de la régie Eau et Assainissement : composé de 8 lots, avec une répartition des prestations par secteurs (EST/OUEST): 2 lots TP AEP, 2 lots TP assainissement, 1 lot recherche de fuites, 1 Lot traitement et réservoir, 1 lot curage – ITV – dératisation et 1 lot électromécanique,
- > Point de situation de l'étude schéma directeur Eau et Assainissement,
- > Projet d'harmonisation de la période de relève compteurs et facturation pour les communes en gestion directe par la régie.

Préservation de la biodiversité et des paysages

- > Aménagement de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



HABITAT

CONTACT

Mégane **WOLLMANN-FINOT**

Responsable du pôle « Urbanisme et Habitat »

wollmann@cc-madetmoselle.fr / 03 83 81 91 69

Nelly **LANTZ**

Chargée de mission Energie et Habitat

lantz@cc-madetmoselle.fr / 03 83 81 91 69



Pacte territorial

2025 - 2029

OBJECTIFS

Lancé le 1er janvier 2025 pour 5 ans, le Pacte Territorial de l'Habitat de Mad & Moselle s'inscrit dans la continuité de l'OPAH et de l'axe 1.3 du PCAET, visant la transition énergétique et l'amélioration du cadre de vie.

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'axe n°1 du PCAET.



> *Axe 1.3 La transition énergétique du territoire et les émissions de carbone*

DESRIPTIF

Le Pacte territorial de l'habitat permet de mettre en place des actions spécifiques adaptées aux besoins du territoire, en mobilisant des moyens financiers et techniques. Il s'inscrit dans une démarche de revitalisation des territoires, d'amélioration du cadre de vie des habitants et de maîtrise des dépenses énergétiques.

Ce programme est composé de trois volets

Le volet dynamique territoriale

Il favorise une politique d'« aller-vers » avec la mobilisation des ménages et des professionnels du bâtiment en amont des projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat et dégradé, etc.) ;

Le volet information, conseil, orientation

Il vise, à l'aide d'une organisation et d'une structuration d'acteurs compétents, d'accueillir les ménages, de les écouter pour comprendre leur projet de rénovation afin de les informer, les conseiller et les orienter vers les outils disponibles et mobilisables adaptés à leur cas personnel ;

Le volet accompagnement

Ce volet sera opéré par un opérateur recruté par la collectivité au titre des actions facultatives du pacte territorial. Il accompagnera notamment les ménages dans les aides complémentaires qui seront mises en place par l'EPCI sur l'ensemble de son périmètre d'intervention (47 communes) avec une action renforcée spécifique aux communes de Thiaucourt-Regniéville et de Gorze.

Pour aider l'intercommunalité à définir les enjeux et objectifs du Pacte territorial, la collectivité était accompagnée par le bureau d'études Villes Vivantes.

Le guichet unique de l'habitat

Dans ce cadre, le Guichet unique de l'habitat, mis en place en partenariat avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est à la disposition des habitants de Mad & Moselle pour fournir un premier niveau de conseil sur tous les projets liés à l'habitat :

- > rénovation énergétique ;
- > adaptation des logements à la perte d'autonomie ;
- > lutte contre l'habitat indigne ou dégradé.



Ce service se matérialise par un numéro de téléphone unique, permettant aux habitants d'être orientés vers un conseiller, ainsi que par des permanences physiques organisées dans les locaux de la Communauté de communes à Thiaucourt-Regniéville et au sein de son antenne à Ancy-Dornot.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Le partenariat avec l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER)



Par ailleurs, la collectivité s'appuie sur LER afin de renforcer l'accompagnement technique des ménages et de développer des actions de sensibilisation à destination du grand public.

Dans ce cadre, LER intervient notamment à travers l'animation d'ateliers thématiques, la tenue de permanences au sein des espaces France Services de Mad & Moselle, ainsi que par la réalisation de conseils personnalisés, pouvant aller jusqu'à des visites à domicile lorsque la situation des ménages le nécessite.

BILAN

- > **Le guichet unique de l'habitat :**
 - 150 appels enregistrés, dépassant l'objectif initial fixé à 100 appels.
 - 15 permanences physiques pour 10 ménages conseillés.
- > **L'accompagnement de l'association LER :**

- 58 ménages conseillés, pour un objectif initial de 50 ménages, soit 116 % de l'objectif atteint.
 - 6 visites à domicile réalisées, pour un objectif initial de 3 visites, soit 200 % de l'objectif atteint.
 - 9 permanences physiques assurées dans le cadre des espaces France Services.
- > Les ateliers « habitat » à destination des habitants Organisés en partenariat avec l'association Lorraine Énergies Renouvelables (LER) :
- **Février 2025 à Essey-et-Maizerais** : Comment mieux chauffer son logement ?
 - **Juin 2025 à Corny-sur-Moselle** : Le confort d'été : adapter son logement au changement climatique
 - **Septembre 2025 à Chambley-Bussières** : La rénovation énergétique
 - **Décembre 2025 à Flirey** : Repérer et éviter les arnaques dans le domaine de la rénovation et des aides à l'habitat
- > Animations :
- **Avril-mai 2025** : Tournée du bus de l'autonomie, en partenariat avec le Conseil Département de Meurthe-et-Moselle, dans les communes de Thiaucourt-Regniéville, Onville, Mars-la-Tour et Beaumont.
 - **Juillet 2025** : Présentation du Pacte territorial de l'habitat et intervention de LER dans le cadre du festival En Envol sur la base de Chambley.

PERSPECTIVES

- > Prévu pour 2026, le volet « accompagnement de ménages » du Pacte territorial de l'habitat vise à accompagner les habitants de Mad & Moselle dans leurs projets de travaux, qu'ils résident en maison individuelle ou en appartement.
- > Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs et permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour des travaux tels que :
- > la rénovation énergétique des logements (isolation, chauffage, ventilation)
 - > l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap
 - > la réhabilitation de logements dégradés ou indignes
- > Les ménages peuvent mobiliser plusieurs niveaux d'aides financières, notamment celles de l'Anah, complétées par les collectivités locales.

En complément du numéro unique, le guichet unique réalisera 2 demi-journées de permanences physiques par mois au sein des locaux de Mad & Moselle.

Aides de la Communauté de communes Mad & Moselle

En complément des aides nationales, l'intercommunalité

peut financer une partie des travaux :

- > jusqu'à 500 € par dossier pour l'adaptation du logement des propriétaires occupants,
- > jusqu'à 2 000 € par dossier pour la rénovation énergétique des propriétaires bailleurs,
- > jusqu'à 4 000 € par dossier pour la réhabilitation de logements indignes ou très dégradés.

Aides des communes partenaires

Les communes de Thiaucourt-Regniéville et Gorze renforcent ce dispositif en proposant des aides complémentaires :

- > 200€ pour l'adaptation du logement des propriétaires occupants,
- > 1 000 € pour la réhabilitation de logements indignes ou très dégradés, pour les propriétaires occupants ou bailleurs.

L'ambition du pacte territorial 2025-2029

- > Près de 4 millions d'euros débloqués pour les aides aux travaux et à l'ingénierie.
- > Près de 6 millions d'euros de travaux qui seront déclenchés, pouvant profiter au tissu artisanal local.

Exonération de la part intercommunale de la taxe foncière :

Par délibération du 18 septembre 2025, la Communauté de Communes a décidé d'exonérer sa part de taxe foncière pour les propriétaires ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. Cette mesure entre en vigueur le 1er janvier 2026.

PARTENAIRES :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

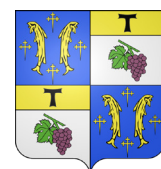
Liberté
Égalité
Fraternité



Agence
nationale
de l'habitat



DEPARTEMENT
MEURTHE
& MOSELLE





MOBILITÉS

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du pôle « Développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités »

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN**

Adjointe au responsable / Chargée de mission

03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Emilie **PIERSON**

Ambassadrice mobilité

03 83 81 91 69 - pierson@cc-madetmoselle.fr



Règlement intérieur du service de transport à la demande sur le territoire



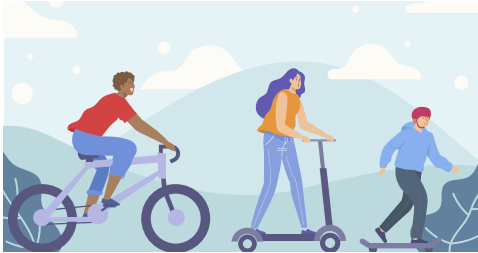
Plan de développement des mobilités

OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyens de transport alternatif à la voiture individuelle

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée à la transition écologique et énergétique, Mad & Moselle souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



Depuis juillet 2019, Mad & Moselle a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1er juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur :

- > le transport régulier,
- > le transport à la demande et
- > les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire.

Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉ DOUCES



DESRIPTIF

La conjoncture est propice au territoire pour le développement des mobilités douces :

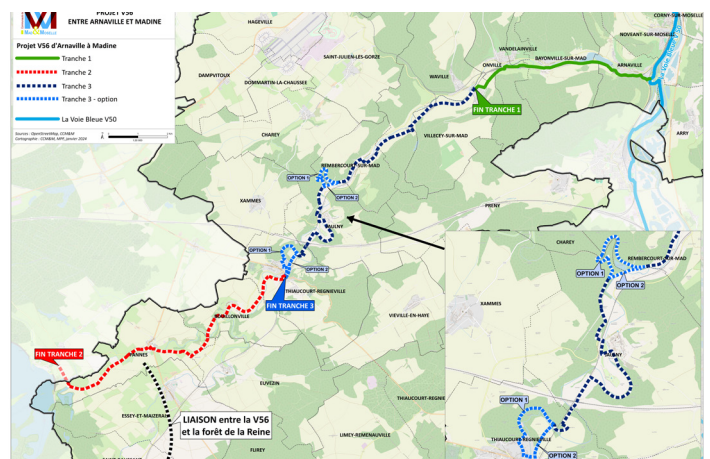
- > Pratique cyclable connue sur le territoire, à la fois en termes de loisirs, déplacements du quotidien et tourisme,
- > Territoire vallonné propice à la pratique du vélo et VTT,
- > Des circuits de randonnées pédestres et VTT
- > Une Véloroute V50 européenne traversant une partie du territoire (13 kms sur CCM&M) et un schéma national V56 sur un autre secteur
- > Une volonté d'intégrer des équipements et de la sécurisation cyclable sur le territoire.

BILAN

- Finalisation des travaux de construction de la passerelle à mobilité douce pour le franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle pour résorber un point noir de la V50, sous maîtrise d'œuvre départementale : 5 140 000 € HT d'investissement financé à 70% par l'État, la région Grand Est, le département 57 et les communes de Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle.
- Réalisation d'un évènement festif autour de la mobilité "15aine de la mobilité" en septembre 2025 rassemblant les associations du territoire et se clôturant par l'inauguration des ouvrages (passerelle MadetMoselle et pont canal d'Arnaville)
- Double inauguration des ouvrages (passerelle et pont canal) et cérémonie de la 1ere pierre de la maison éclusière d'Arnaville le 21/09/2025
- En 2025, 100 enfants ont reçu leur diplôme "Savoir Rouler A Vélo" sur les écoles de Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, Vandelainville, Gorze et Arnaville.
- Demande de financement à la région et au CD54 et avancée du projet des 13 circuits des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal.

PERSPECTIVES

Véloroute V56



Lancement du marché de maitrise d'oeuvre en 2025 et réalisation de la 1ère tranche de travaux de la V56 entre Arnaville et Villecey-sur-Mad : démarrage des travaux courant 2026.

- > Accord du Conseil Départemental 54 pour une délégation de maîtrise d'ouvrage sur des phases de travaux de la V56 (tranche 2 et 3)

PERSPECTIVES

- > Mise en place d'une nouvelle signalétique sur la V50 en 2026
- > Poursuite du dispositif "Savoir Rouler à Vélo" à destination du public scolaire
- > Aménagement des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal (2026-2027)
- > Réflexion sur la création de circuits VTT

PARTENAIRES

Le PETR est également présent sur les dossiers de mobilité douce

- > Schéma des Véloroutes dont la réalisation des études sur les services cyclables et la faisabilité technique de nouvelles véloroutes,
- > Mise en place de compteurs cyclables,
- > Prêt de flotte de vélos cargo
- > Coordination sur le Comité d'Itinéraire "La Voie Bleue" et du Label "Accueil Vélo".

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

DESRIPTIF

Aires de covoiturage

- > Mad & Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.

Transport à la demande

- > Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, le



service de Transport à la Demande "Tedi'bus" a été étendu à l'ensemble de Mad & Moselle en 2021. Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable, la veille, auprès de Mad & Moselle.

Mobilité solidaire

- > Mad & Moselle est partenaire du service de mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57.
- > Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.

BILAN 2025

- > 746 réservations Tedi'bus, pour 10 usagers hebdomadaire, 8 mensuel, 31 occasionnel (au moins 1 fois dans l'année) soit 15 232Km parcouru
- > 1980 trajets en mobilité solidaire
- > 20 animations mobilité grand public et participation aux ateliers de France Services

PERSPECTIVES

- > Elaboration en cours d'un PDMS (Plan De Mobilité Simplifié), délibération en 2026, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine
- > Réflexion lors du PDMS sur des expérimentations en matière de mobilité des actifs (ligne fixe avec desserte des gares, covoiturage...)

PARTENAIRES

Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante.

Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec

- > Le conseil aux collectivités sur les dispositifs innovants de mobilité
- > L'accompagnement aux expérimentations
- > Le suivi de l'étude sur un Plan De Mobilité Simplifié dont interconnexions entre collectivités - AOM sur les lignes régulières
- > L'appui aux collectivités sur les contrats de mobilité région
- > L'étude sur la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises.



- > Axe 1.3 Réduire l'impact climatique des transports



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

CONTACT

Mégane **WOLLMANN**

Responsable du pôle « Urbanisme et Habitat »

03 83 81 91 69 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

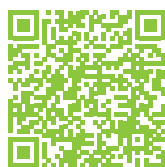
Marie-Paule **FRANCOIS**

Chargée de mission Système d'information géographique

03 83 81 91 69 – francois@cc-madetmoselle.fr



Projet d'aménagement
et de développement
durable



Règlement local de
publicité

OBJECTIFS

PLUi

Le 1er janvier 2019, Mad & Moselle s'est vu transférer la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu », obligatoire pour les EPCI. C'est pourquoi le 28 mai 2019, la collectivité a prescrit, par délibération du conseil communautaire, l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document de planification qui fixe la stratégie d'aménagement d'un territoire pour les 10 à 15 prochaines années et qui définit les règles de constructibilité et le droit des sols à la parcelle.



Avec ce document, Mad & Moselle souhaite réaffirmer son ambition, celle de construire un territoire socialement équitable, écologiquement responsable et économiquement viable.

Lorsque le PLUi sera approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants (PLU, carte communale) et sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

DESCRIPTIF

La démarche d'élaboration du PLUi

Par convention, l'AGURAM (agence d'urbanisme de Moselle) accompagne la communauté de communes dans l'élaboration du PLUi.



L'Agence Technique Départementale de Meurthe-et-Moselle (MMD 54) a été choisie pour assister la communauté de communes en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Le bureau d'études Mosaïque Environnement accompagne la communauté de communes dans l'évaluation environnementale du PLUi.



2019-2021 : élaboration du diagnostic



2021 - 2022 : Elaboration du PADD



2023 - 2024 : élaboration des pièces réglementaires (graphiques et écrites)

La phase réglementaire a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



06 mars 2025 : arrêt du PLUi à l'unanimité

Ce document a ensuite été transmis aux personnes publiques associées (État, SCoT, PNRL, Chambres d'agriculture, etc.) et aux communes membres, qui disposaient de trois mois pour formuler leurs avis.

3 novembre – 5 décembre 2025 : tenue de l'enquête publique unique relative au PLUi et aux PDA

Pendant toute la durée de l'enquête, le public a pu s'informer sur le projet, consulter le dossier et formuler des observations. Assurées par la commission d'enquête sur le territoire, permettant aux habitants et acteurs locaux d'échanger directement et de faire part de leurs remarques. Le 15 décembre 2025, la commission d'enquête a transmis à la CCM&M le procès-verbal de synthèse, présentant le bilan de l'enquête



publique ainsi que les principales thématiques des observations exprimées.

BILAN

- le conseil communautaire a arrêté à l'unanimité le projet de PLUi et a tiré le bilan de la concertation lors de la séance du 5 mars 2026.
- 16 permanences ont été assurées par la commission d'enquête sur le territoire.
- Au total, 318 observations ont été recueillies.

PERSPECTIVES

Arrêt du PLUi lors du conseil communautaire :

- > Remise des conclusions et du rapport de la commission d'enquête.
- > Modification du PLUi pour tenir compte des résultats de l'enquête publique des habitants qui se tiendra à l'été 2025.
- > Validation et création des 14 Périmètres Délimités des Abords (PDA) par arrêté du Préfet de Région.

Dans ces perspectives, l'objectif est

- > approbation et mise en application du PLUi début 2026.

EN PARALLÈLE



- > axe 2 du PCAET Un territoire résilient au



changement climatique

- > Dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ZAN lancé par l'ADEME, la CCM&M accompagne

les communes de Gorze, Vilcey-sur-Trey et Corny-sur-Moselle dans leurs projets de réaménagement et désimpermeabilisation d'espaces publics (cour d'école, places villageoises, etc.)

Lancement des réflexions pour la mise en place d'un observatoire opérationnel de l'habitat et du foncier

- > Une première réunion a eu lieu pour définir les contours de la nouvelle politique à mettre en œuvre sur le territoire de Mad & Moselle dans la continuité du PLUi et des politiques en cours sur le territoire. L'objectif est de mettre en place des outils pour mieux gérer les dents creuses et lutter contre la rétention foncière afin de faciliter la remobilisation des biens et des parcelles.

Consolidation des données cartographiques du territoire : le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

- > En 2025 s'est engagé les prises de vue du Plan de Corps de Rue Simplifié, référentiel cartographique de grande précision. Cet outil contribue à améliorer la connaissance du territoire et constitue un support essentiel pour la localisation et la gestion des réseaux, notamment dans le cadre des obligations liées aux travaux à proximité des réseaux.

INSTRUCTION D'URBANISME

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.



DESCRIPTIF

Un service instructeur commun

Le transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » à la Communauté de Communes Mad & Moselle au 1er janvier 2019 n'entraîne pas le transfert de compétences relatives aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire, permis d'aménager...). L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est

- > Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, carte communale, PLUi).
- > Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Toutefois, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, le maire peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, Mad & Moselle s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire aux services instructeurs du Bassin de Pompey ont été établies dans le cadre d'un service commun.

L'exercice du «droit de préemption urbain» (DPU) par Mad & Moselle

Dans le cadre du transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » au 1er janvier 2019, et conformément à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme, Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU).

L'intercommunalité a alors la charge de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) pour les biens

situés dans un périmètre de droit de préemption urbain.

Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé.

Elle doit alors le faire savoir à la Communauté de Communes lors de la transmission de la DIA.

BILAN

Une adhésion de la quasi-totalité des communes

- 43 des 47 communes ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service mutualisé.
- 311 certificats d'urbanisme (CUa et CUb)
- Plus de 700 autorisations d'urbanisme qui ont été instruits par la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey,

dont :

- > 360 déclarations préalables,
- > 84 permis de construire,
- > 1 permis de démolir,
- > 6 permis d'aménager.

Un bon usage des plateformes et applications pour faciliter les instructions

- ArcopolePro avec un accès dédié
- Application WgéoPC
- Application WgéoDIA

L'année 2024 se caractérise par une instruction de 180 dossiers au niveau de Mad & Moselle dont 72 dossiers reçus dématérialisés, (soit 40 %).

PERSPECTIVES

- > Poursuite du développement de la pratique de dématérialisation des documents d'urbanisme par les pétitionnaires.
- > Evolution possible de l'adhésion au service ADS de Pompey pour les communes au RNU et/ou celles qui n'ont pas de licence wGeoPC ou wGeoDIA dès que le PLUi de Mad & Moselle sera approuvé début 2026
- > Maintien de l'accompagnement à l'usage des outils numériques par le service instructeur de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et Mad & Moselle.



SERVICES AUX COMMUNES





MUTUALISATION

CONTACT

Service commun technique, EcoPro, Balayage

Davy **STEPHAN**

Responsable du pôle « Patrimoine, service technique, informatique et numérique »

03 83 81 91 69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

Service commun administratif

Lydie **RICHY**

Responsable du pôle « Finances, achats publics »

03 83 81 91 69 - richy@cc-madetmoselle.fr

Service commun Autorisation Droits des Sols

Mégane **WOLLMANN-FINOT**

Responsable du pôle « Urbanisme & habitat »

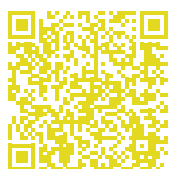
03 83 81 91 69 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

Service commun attractivité éducative et prévention des risques professionnels

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle « Petite enfance, enfance, jeunesse et sport »

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr



OBJECTIFS

Améliorer la qualité des services publics locaux. La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-remplacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).

DESCRIPTIF



Entre Mad & Moselle et les communes volontaires Historique :

- > **En 2007** : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la gestion des espaces verts et petits travaux.
- > En 2011 : un service commun de balayage a été créé.
- > **En 2013** : un service commun administratif a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des secrétaires de mairie.
- > **Depuis 2015** : l'administration du droit des sols fait l'objet d'une coopération avec la Communauté de communes du bassin de Pompey et regroupe 44 communes, soit la quasi-totalité du territoire.
- > **En 2019** : un service facturation a été créé, afin de décharger 3 syndicats et 7 communes de cette activité. Dans le même temps un service commun de prévention des risques professionnels fut constitué.
- > **Depuis 2020** : un service commun attractivité éducative regroupe les ATSEM et les animateurs périscolaires des communes et syndicats adhérents, dont l'objet premier est d'assurer la continuité du service en cas de grève des enseignants ou de départs en retraite par exemple.
- > **Toujours en 2020** : création d'une brigade Eco-pro, chargée d'assurer l'entretien de locaux et qui vise à diffuser sur le territoire l'utilisation de produits et de méthodes plus respectueux de l'environnement.
- > **En 2023** : le coût du service a évolué et intègre désormais les coûts de gestion ou le coût de l'encadrement intermédiaire.

BILAN

• Service commun technique :

- > 31 communes et 4 syndicats - 19 agents (6 secteurs)
- > 23 478 h effectives - 31,56 €/h - Coût total : 740 959,82 €

• Service commun balayage

- > 24 communes et un syndicat - Prestataire ServiLocLorrain
- > 424,25 h facturées - 42 424,82 €

• Service commun administratif

- > 28 communes et 2 syndicats - 17 secrétaires. Service primé deux années consécutives :
 - > 2018 - TERRITORIA OR - Catégorie Ressources Humaines
 - > 2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury

• Service commun pour l'Administration du Droit des Sols

- > 44 communes - CC Bassin de Pompey

• Service commun "attractivité éducative"

- > 3 communes et 3 syndicats - 22 agents (7,98 ETP)
- > 12 827,52 h - 20,86 €/h - Coût total : 268 934,12 €

• Service commun "prévention des risques professionnels"

- > 7 communes - 1 agent de prévention Mad & Moselle

• Service commun de "facturation assainissement"

- > 7 communes et 1 syndicat - 1 agent Mad & Moselle

• Service commun "écoPro"

- > 14 communes - 9 agents
- > 2 631 h - 23,87 €/h - Coût total : 62 801,25 €

MUTUALISATION À LA CARTE

DESCRIPTIF

Il s'agit bien de mutualisation "à la carte" non contraignante, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

Bénéfices de la mutualisation :

- > Meilleure continuité du service par des remplacements.
- > Meilleure attractivité des postes par la création de temps complets.
- > Meilleure formation et professionnalisation des agents.

- > Une plus grande motivation pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation interne plus important...
- > Un encadrement assuré par Mad & Moselle.
- > Meilleure prévention des risques professionnels : Document Unique mutualisé, agent de prévention, démarche GPECT.

Plateforme numérique COOPCOM - Parcours de transformation des territoires ruraux par le numérique

En 2025, la Communauté de Communes Mad & Moselle a été accompagnée par Grand Est Développement dans le cadre du programme « Parcours de transformation des territoires ruraux par le numérique », soutenu par la Région Grand Est.

Cet accompagnement a mis en évidence la nécessité de doter le service technique commun d'un outil numérique dédié permettant de centraliser, piloter et tracer l'ensemble des interventions réalisées au bénéfice des communes adhérentes. C'est dans ce contexte qu'est née la plateforme COOPCOM.

Objectifs de la plateforme COOPCOM :

- > Développer un outil numérique commun pour améliorer la qualité du service public local.
- > Accélérer la mutualisation et renforcer la solidarité avec les communes.
- > Centraliser sur nos 47 communes : le suivi en temps réel des interventions des agents, les besoins des communes et les rapports d'activités.
- > Automatiser la facturation du service commun.
- > Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes.
- > Simplifier la vie des élus et l'autonomisation des agents sur le terrain.

Fonctionnalités principales :

- > Gestion des interventions avec workflow complet (demande, exécution, validation, notation).
- > Tableau de bord de gestion avec indicateurs clés pour les adhérents et managers.
- > Pointage par QR Code pour les interventions récurrentes.
- > Gestion des absences agents pour éviter tout conflit de planification.
- > Messagerie instantanée entre managers et agents.
- > Notifications et alertes (email / WhatsApp) à chaque changement d'état.
- > Module IA pour la prévision d'interventions sur la base de l'historique.
- > Traçabilité complète et auditabilité de toutes les actions.

Calendrier de déploiement :

- > Mise en service de la plateforme : premier semestre 2026.
- > Version finale : troisième trimestre 2026.
- > Accompagnement renforcé et formations à la mise en service.

La plateforme COOPCOM constitue un levier structurant pour renforcer la transparence vis-à-vis des communes adhérentes, améliorer la qualité du pilotage des services communs et contribuer à la maîtrise des coûts sur l'ensemble du territoire.

Mutualisation informatique & souveraineté numérique

En parallèle des services techniques mutualisés, la Communauté de Communes Mad & Moselle a engagé en 2025 des audits informatique auprès des communes volontaires, avec l'appui d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) attribuée à la société Octet Services.

Diagnostic réalisé en 2025 :

- > 30 audits réalisés entre mai et septembre 2025 dans les communes et syndicats volontaires (75 utilisateurs identifiés).
- > Évaluation du niveau de sécurité, cartographie des systèmes d'information, scans de vulnérabilités, tests d'intrusion.
- > Des vulnérabilités récurrentes constatées

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera l'occasion de partager le diagnostic avec l'ensemble des communes du territoire et d'engager une réflexion collective sur les postes possibles de coopération, afin d'accompagner les communes face aux enjeux actuels :

- > Souveraineté numérique : orientation vers des solutions françaises et Européenne
- > Protection des données : conformité RGPD, hébergement national, maîtrise des données citoyennes face au Cloud Act américain.
- > Intelligence artificielle : anticiper les usages et les risques pour les collectivités locales.
- > Cybersécurité : sensibilisation des élus et agents, plans de sécurisation, continuité de service.

La démarche repose sur une adhésion volontaire des communes.

MUTUALISATION DES MOYENS

Groupements de commandes :

Réalisés : renouvellement du marché de gestion du réseau d'éclairage public, radars pédagogiques.

En cours : informatique et cybersécurité.

En projet : téléphonie, défibrillateurs, vérifications périodiques.

Groupement de commandes	
Eclairage public	Informatique
Montants	Montants
58 394,00 €	21 179 €
Adhésions	
26 communes : Arnville, Bayonville sur Mad, Bernécourt, Bouillonville, Charey, Dampvitoux, Dommartin-La-Chaussée, Essey-Et-Maizerais, Euvezin, Flirey, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Limey-Remenaerville, Lironville, Mamey, Puxieux, Remercourt sur Mad, Saint-Baussant, Saint-Julien-les-Gorze, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Vandelainville, Villecey-Sur-Mad, Waville, Xammes	29 communes : Ancy-Dornot, Arry, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gorze, Hagéville, Hamonville, Jouy-Aux-Arches, Limey-Remenaerville, Mars-la-Tour, Onville, Prény, Puxieux, Remercourt-sur-Mad, Rezonville-Vionville, Saint-Baussant, Saint-Julien-les-Gorze, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tronville, Vandelainville, Vilcey-sur-Trey 2 Syndicat : Syndicat Scolaire de Thiaucourt, Syndicat Intercommunal Scolaire Vat de Mad

Délégation de maîtrise d'ouvrage :

Accompagnement technique des communes et délégation de maîtrise d'ouvrage pour les projets d'intérêt intercommunal.

Tarif 2023 : 10 €/h - Tarif 2024 : 15 €/h - Tarif 2025 : à définir.

Pour le territoire Mad & Moselle ont été décernés au total 11 Libellules :

Novéant-Sur-Moselle : 2 Libellules
Thiaucourt-Regniéville : 1 Libellule
Mamey : 3 Libellules
Onville : 3 Libellules
Essey-Et-Maizerais : 2 Libellules

Coût unitaire de fonctionnement 2025

Service	Coût unitaire
Service commun technique (espaces verts)	31,56 €/h
Service commun <u>EcoPro</u> (nettoyage)	23,87 €/h
Service commun attractivité éducative	20,86 €/h
Service commun balayage (à l'heure)	100 €/h
Prévention des risques - actualisation DU	70,05 €
Prévention des risques - mise à disposition agent	20,05 €

PERSPECTIVES

- > Poursuite de la mise en oeuvre du schéma de mutualisation 2022-2026.
- > Amélioration des services existants : spécialisation des compétences, formation longue, renforcement de l'encadrement intermédiaire.
- > Valorisation des métiers et des agents, prise en compte des frais liés à leur itinérance.
- > Poursuite de l'amélioration du suivi des services communs entre la CCM&M et les communes, avec déploiement de la plateforme COOPCOM en 2026.
- > Projets de création de nouveaux services : service gros matériel, centrale d'achat territoriale, brigade gardes champêtres intercommunale, services informatiques mutualisés.
- > Engagement de la démarche GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale) pour structurer la mise à disposition de compétences spécialisées au bénéfice des communes.
- > Consultation des communes en 2026 sur le volet informatique et numérique pour partager le diagnostic et engager les communes volontaires.

BILAN : DISTINCTION COMMUNE NATURE

17 décembre 2025 : Lancée en région Grand Est avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la démarche « eau et biodiversité » vise à supprimer les traitements chimiques dans les espaces publics et à promouvoir la protection de l'eau et de la biodiversité.

La Région valorise cet engagement à travers les distinctions « Commune Nature » et « Espace Nature », symbolisées par 1 à 3 libellules, complétées par un « coup de cœur » décerné par un jury.



FOURRIÈRE ANIMALE

CONTACT

Service commun technique, EcoPro, Balayage

Davy **STEPHAN**

Responsable du pôle « Patrimoine, service technique, informatique et numérique »

03 83 81 91 69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

Au 1er janvier 2020, la Communauté de Communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".

Cette compétence comprend:

- > La capture et prise en charge des animaux divagants,
- > La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- > La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- > Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- > La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

DESCRIPTIF

Mad & Moselle assure le portage administratif et financier uniquement.

Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées.

Les communes continuent de contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

LES PRESTATAIRES

- > SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales).



38 communes concernées :

Ancy-Dornot, Arnaville, Arry, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley-Bussièrès, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Seicheprey, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt-Regniéville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Waville et Xammes.

- > Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois

9 communes concernées : Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars-la-Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.

BILAN

- 19 interventions pour la SACPA : Ancy-Dornot (1), Arnaville (2), Ars-sur-Moselle (3), Corny-sur-Moselle (2), Bayonville-sur-Mad (1), Essey-et-Maizerais (1), Vandelainville (1), Thiaucourt-Regniéville (8).
- 4 Interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (1), Hageville (1), Mars-la-Tour (2).

Le coût total du service : 17 942 €





INGÉNIERIE

CONTACT

Lydie RICHY

Responsable du pôle « Ressources humaines, affaires juridiques »

07 50 56 49 42 - richy@cc-madetmoselle.fr



Projet d'administration



Règlement intérieur de la
CCM&M

OBJECTIFS

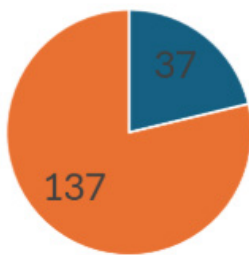
- Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif intra et interservices
- Professionnalisation permanente des agents
- Augmentation de l'attractivité des postes
- Renforcement de la cohésion d'équipe et lutte contre le turn-over
- Accompagnement de la montée en compétences des adjoints aux responsables de pôle
- Finalisation et mise en œuvre de la démarche GPECT
- Amélioration du bien-être et de la bienveillance au travail

EFFECTIFS

175 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2025 :

- 92 fonctionnaires
- 82 contractuels dont 6 CDI

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



■ Hommes ■ Femmes

RÉPARTITION PAR FILIÈRE DE POSTE

Administratif

A	9
B	9
C	36

Technique

A	1
B	7
C	44

Culturelle

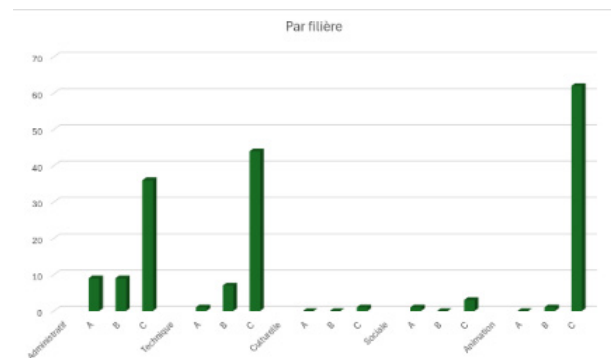
A	0
B	0
C	1

Sociale

A	1
B	0
C	3

Animation

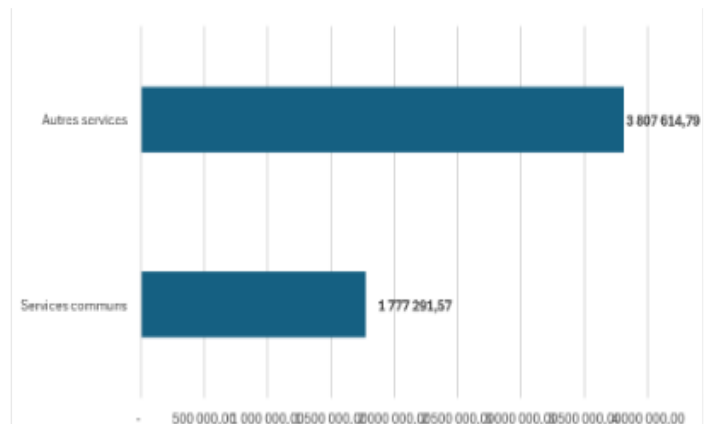
A	0
B	1
C	62



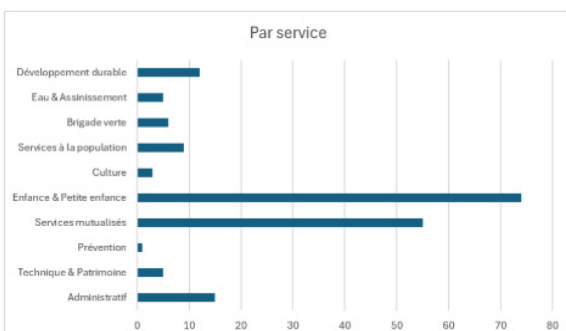
ZOOM SUR LES SERVICES COMMUNS

- 33% des agents de la CC étaient mis à disposition directe des communes dans le cadre d'un service commun en 2025.
- 32% de la masse salariale est affectée aux services communs, soit 1 777 291,57 €.

POIDS BUDGÉTAIRE DES SERVICES COMMUNS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Au 31 décembre 2025, 49% des agents habitent sur une commune faisant partie de la collectivité Mad & Moselle.

COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Le coût du personnel de la Communauté de Communes représente 289, 54 € par habitant.

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES TALENTS

- Mise en place du télétravail en 2017, 45 agents sont concernés en 2025
- Soutien à l'emploi des jeunes : apprentissage, services civiques, stagiaires
- Conduite d'un plan de résorption de l'emploi précaire, avec 14 postes non-permanents transformés en postes permanents pour 2025
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés (CDDI et PEC)

NOS AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible (69 345, 24 € distribués dont 41 549, 04 € de participation employeur en 2025 → 102 agents concernés)
- Prévoyance : 23 443 € de participation de la CC
- Amicale du personnel (CNAS, chèques vacances, Noël des enfants, ...) 7 500 € de subvention de la part de la CCM&M
- Accompagnement à la mobilité : préparation concours, bilan de compétence, coaching...

UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Instauration de la prime de présentisme en 2018 et doublement de cette prime en 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020
- Mise en place de nouvelles grilles, plus favorables pour les agents de catégorie C
- Intégration des postes non-permanents au RIFSEEP en novembre 2023, soit une quarantaine d'agents concernés.

PACTE SALARIAL 2023-2026

- Augmentation du point d'indice de +3,5% au 1er juillet 2023
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en décembre 2023 et janvier 2024
- Mise en place d'une prime d'itinérance aux secrétaires de mairie à compter de 2023
- Revalorisation progressive du RIFSEEP jusqu'en 2026
- Augmentation de 10% de la valeur des tickets restaurant à compter du 1er janvier 2024
- Augmentation de 15% de la participation employeur à la mutuelle santé à partir du 1er janvier 2024 et augmentation prospective pour atteindre 50% de participation employeur d'ici 2026
- Éligibilité des postes non-permanents à atteindre 50% du RIFSEEP
- Augmentation de la subvention de l'amicale du personnel (7 500 € actuellement contre 5 000€ jusqu'en 2023)

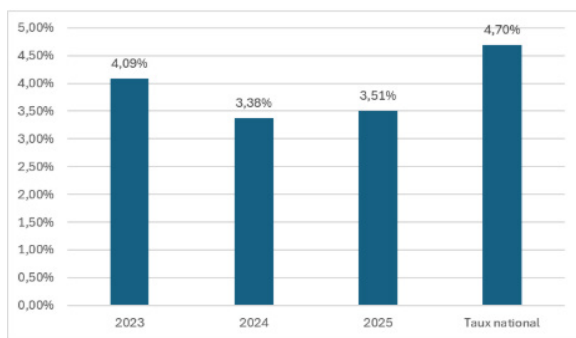
MISE EN OEUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Télétravail flexibilisé depuis 2020 : jusqu'à 3 jours par semaine, adaptée aux missions et aux agents
- Amélioration de conditions de travail : rénovation des locaux, équipements modernes et réaménagement des espaces (ateliers techniques, bureaux, zones de collaboration)
- Mise à jour du RIFSEEP au 1er novembre 2023, pour une rémunération plus juste et motivante
- Accueil renforcé des nouveaux agents : protocole structuré avec parrainage/marrainage et journée d'intégration dédiée
- Prévention active des risques professionnels, pour un travail plus sûr et DURABLE
- Séminaires de cohésion régulier, pour souder les équipes et renforcer le sentiment d'appartenance.

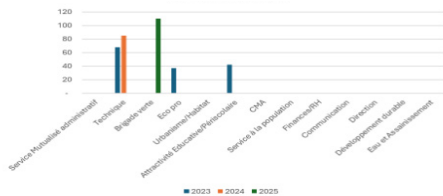


LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

- Rétablissement de la journée de carence depuis le 1er janvier 2018.
- Poursuite de la démarche de prévention des risques professionnels avec le plan pluriannuel de prévention.
- Minoration de la part variable du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.
- Entretiens de retour suite à un arrêt de travail
- Prime de présentéisme - Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme est redistribué à part égale entre tous les agents qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année.
- Procédure de contrôles des arrêts maladie longs et/ou répétitifs ou sur demande du responsable de service.



ACCIDENTS DE TRAVAIL



FORMATION PROFESSIONNELLE

- 38 929, 66 € consacrés à la formation en 2025 (cotisations CNFPT et autres)
- 294 jours de formation suivis par les agents en 2025, soit :
 - 79 jours de formation pour les agents de catégorie A
 - 41 jours de formation pour les agents de catégorie B
 - 174 jours de formation pour les agents de catégorie C
- 93 agents formés
- 78 actions de formation dont 9 en Intra/Union

DISCIPLINAIRE

- Nombre de sanctions disciplinaires en 2025 : 2

DIVERSITÉ - INCLUSION

- Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés au sein de la collectivité en 2025 : 7

PERSPECTIVES

- Etude sur la faisabilité de mise en place d'un dossier numérique agent
- Mise en place de tableaux de bord de suivi de la masse salariale
- Poursuite et finalisation des grandes lignes de gestion :
 - Définition d'un règlement pour le CPF
 - Définition d'un organigramme optimisé
 - Définition d'un plan de lutte contre la précarité
- Mise en place de la procédure pour la promotion interne
- Amélioration de l'évaluation des formations
- Priorisation de l'agenda social et engagement des réflexions autour :
 - De la mise en place d'un service minimum au périscolaire
 - Des modalités de contrôle du télétravail
- Etude de la mise en place de cycles de travail
- Définition du plan de formation pluriannuel
- Evaluation et révision de la stratégie marque employeur
 - Actions de valorisation des métiers en tension
 - Amélioration de l'accueil et de l'intégration
- Intégration des objectifs de la transition écologique et sociale à travers les fiches de poste, les entretiens pros et l'organigramme
- Mise en œuvre du programme de prévention des risques professionnels et du plan canicule.



FINANCES

CONTACT

Lydie RICHY

Responsable du pôle « Budget - Comptabilité - services administratifs communs »

03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr

COMPTE ADMINISTRATIF

DESCRIPTIF

La Communauté de Communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la Communauté de Communes et du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

BILAN À MI PARCOURS

Un travail important a été réalisé depuis 2017 à savoir

- > fin du déploiement du très haut débit
- > achèvement du Pôle multiservice de Mars-la-Tour
- > réhabilitation de l'Espace France Services d'Ancy-Dornot
- > Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat 2018-2023
- > Plan de développement des mobilités
- > Projet Éducatif Territorial
- > Prise de compétence GEMAPI et implication dans le SAGE Rupt de Mad-Esch-Trey

Déclinaison des orientations du mandat autour du Projet de Territoire :

- > PLUi et son PADD, arrêt définitif en cours
- > Plan Climat Air Énergie Territorial
- > Plan de préservation de la biodiversité et des paysages – Acte 1, désormais en phase de mise en œuvre (2025-2027)
- > Schéma de mutualisation entre la CCM&M et les communes membres
- > Prise de compétence eau & assainissement effective depuis le 1er janvier 2025
- > Pacte Territorial de l'Habitat 2025-2029
- > Passerelle de franchissement de la Moselle entre Novéant et Corny – finalisée
- > Signature d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle avec l'État

Pour mener à bien les projets, il est nécessaire d'optimiser les recettes.

Poursuite des décisions

- > Indexation des tarifs communautaires à minima sur l'inflation ou l'évolution des marchés publics le cas échéant
- > Fixation du produit de la Taxe GEMAPI sur le coût résiduel du Compte administratif soit année N-1 (Délibération DE-DE-2020-093)
- > Augmentation de la Base minimum de CFE (Délibération DE-2023-082) à compter du 1er janvier 2024

- > Reversement partiel de la taxe d'aménagement par les communes où sont présentes les zones d'activités économiques communautaires

Des résultats positifs pour 2025

2025 a vu la poursuite des projets déjà engagés au sein des nombreux plans qui structurent les politiques publiques communautaires (plan de développement des mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial, plan de préservation de la biodiversité/plan paysage...) et notamment la finalisation de la passerelle

Aucunes dépenses exceptionnelles pour 2025

Il n'y a pas de recettes ou dépenses exceptionnelles. Cela met d'autant plus en exergue la solidité budgétaire de la CCM&M avec le maintien d'une capacité d'autofinancement plus élevée en moyenne que les autres années, au même niveau qu'en 2024 alors même qu'il y avait eu une recette exceptionnelle de 219 698 €.

Les épargnes de la Collectivité

La Communauté de Communes conserve des épargnes stables voire une augmentation ces dernières années. Cette augmentation est le résultat de la mise en place de taxes affectées aux prises de compétences comme notamment le Versement Mobilité, la Taxe GEMAPI mais aussi des recettes exceptionnelles comme le filet de sécurité en 2020. Mais aussi en maîtrisant ses dépenses grâce à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique et d'un contrôle rigoureux des frais courants, comme le carburant et l'eau.

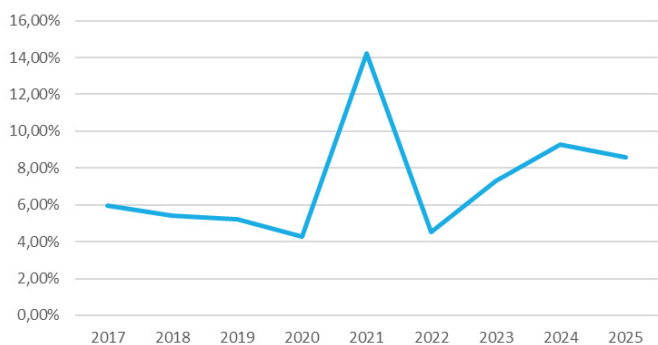
Le taux d'épargne après une baisse en 2020 et en légère augmentation depuis 2022.

2017-2024 :

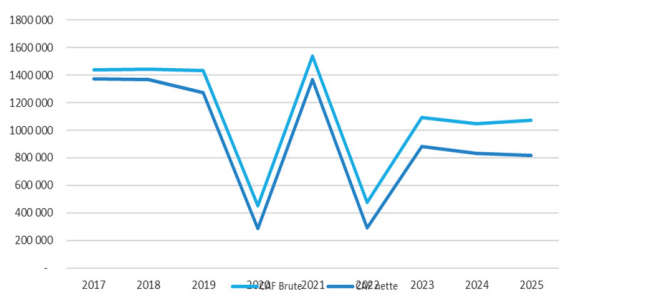
41.02 % & 35% de dépenses supplémentaires

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles	8 205 502	9 086 145	9 171 278	8 679 194	10 335 903	9 643 639	10 852 517	11 572 052	11 996 266
Recettes exceptionnelles	33 178	51 830	45 535	9 856	49 477	77 281	36 354	6 500	25 649
Dépenses réelles	7 687 836	8 569 959	8 660 323	8 264 522	8 824 406	9 159 123	10 009 796	10 451 442	10 923 200
Charges exceptionnelles	927 000	956 807	980 482	4 302	30 785	22 336	234 033	116 851	22
Charges financières	28 524	22 999	30 617	43 170	40 748	47 375	49 979	46 294	44 368
Épargne de Gestion	517 566	516 185	510 955	414 672	1 511 497	484 516	842 721	1 120 611	1 073 066
Épargne brute	489 042	499 187	480 338	371 502	1 470 750	437 141	792 743	1 074 317	1 028 698
Aléa exceptionnelle					808 972		256 273		
Remboursement des emprunts	68 172	74 950	163 530	167 926	171 192	188 104	210 221	213 819	261 883
Épargne nette	420 870	418 236	316 808	203 576	1 299 558	249 037	582 522	860 498	766 815
Taux d'épargne	5,06%	5,43%	5,24%	4,28%	14,23%	4,53%	7,30%	9,28%	8,58%

Taux d'épargne



Evolution CAF

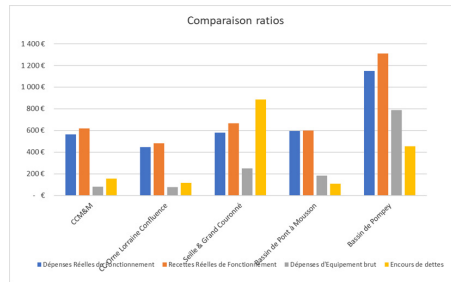


L'épargne brute de la communauté de communes continue à rester en augmentation ces dernières années. L'EPCI conserve encore des marges de manœuvre sur sa section de fonctionnement mais doit poursuivre sa prudence quant à la gestion des dépenses de fonctionnement pour permettre de continuer à investir.

Les ratios de la CC

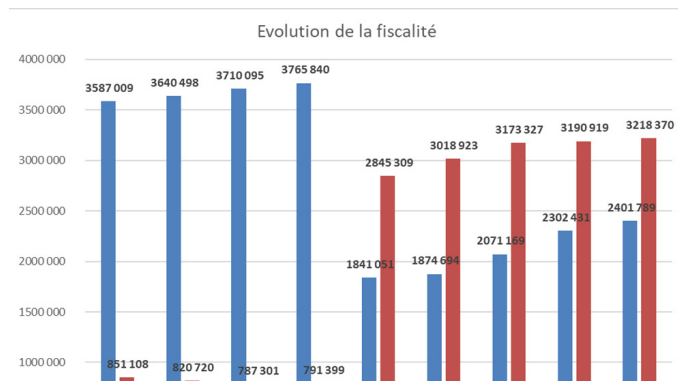
Dépenses réelles de Fonctionnement par habitant	562 €
Recettes réelles de Fonctionnement par habitant	617 €
Dépenses d'équipement brut par habitant	135 €
En cours de dette par habitant	167 €
DGF par habitant	41 €
Dépenses de personnel/Dépenses Réelles de fonctionnement	51%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette /Recettes Réelles de Fonctionnement	98%
Dépenses d'équipement brut/Recettes Réelles de Fonctionnement	18%
En cours de dette/Recettes Réelles de Fonctionnement	25%
Epargne brute/Recettes Réelles de Fonctionnement	9%

	CCM&M	CC Orne Lorraine Confluence	Seille & Grand Couronné	Bassin de Pont à Mousson	Bassin de Pompey
Dépenses Réelles de Fonctionnement	562 €	446 €	580 €	594 €	1 149 €
Recettes Réelles de Fonctionnement	617 €	483 €	667 €	600 €	1 310 €
Dépenses d'Équipement brut	80 €	75 €	248 €	182 €	789 €
Encours de dettes	156 €	116 €	884 €	108 €	453 €



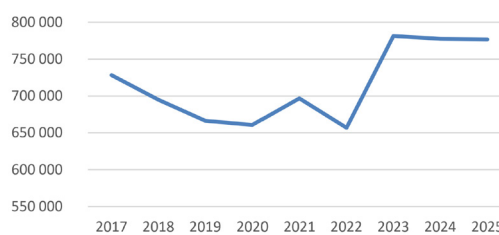
Données 2024 CCM&M
Données 2023 pour les autres CC-
Comparaison ratios – source impôts.gouv.fr

Evolution de la fiscalité au niveau de la Communauté de Communes

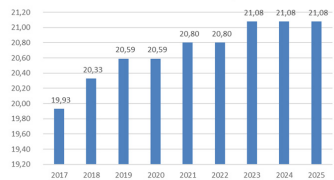


Les impôts de production

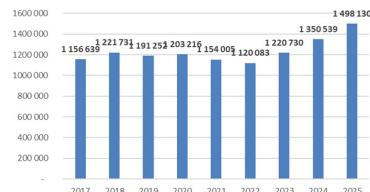
Evolution CVAE



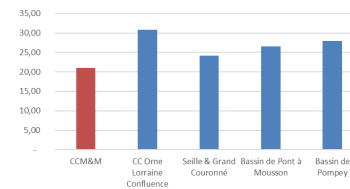
Cotisation Foncière des entreprises



Evolution produit CFE

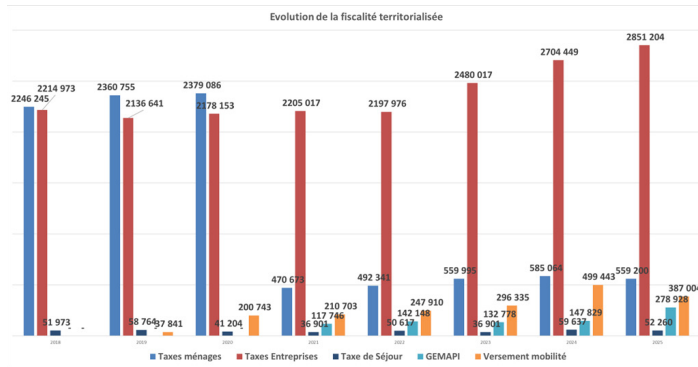
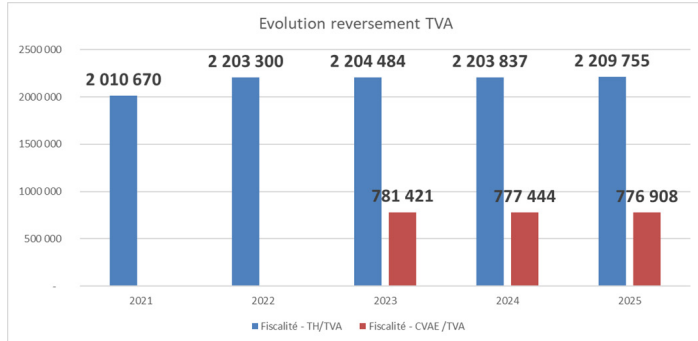


Cotisation Foncière des entreprises



Une augmentation du reversement d'une part de TVA

La suppression de la Taxe d'habitation des EPCI à fiscalité propre ainsi que la suppression progressive de la CVAE est compensée par l'attribution depuis 2021 d'une part dynamique de TVA.

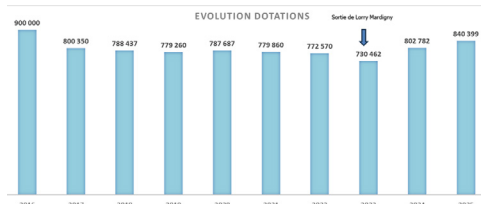


Une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement

43



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation Globale de Fonctionnement	541 308	534 804	531 451	544 409	541 373	539 314	519 844	577 058	622 872
Dotation compensation	259 042	253 633	247 809	243 278	238 487	233 256	210 618	225 724	217 527
TOTAL	800 350	788 437	779 260	787 687	779 860	772 570	730 462	802 782	840 399



Les charges à caractère général ont augmenté de 20% mais ont néanmoins été contenues face à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'alimentation.

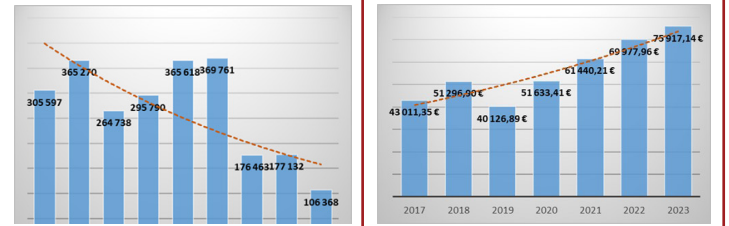
Le contrat de prestation de restauration scolaire a augmenté de +12%.

Le plan de sobriété a permis de contenir l'augmentation des charges d'énergie et de fluide.

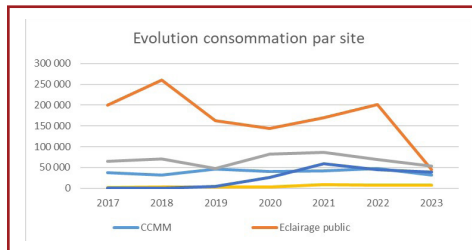
Et il a aussi permis de mettre en avant des actions à mener et notamment des modifications d'énergie sur certains sites.

Evolution Consommation Electricité en volume et Valeur sur l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M

En volume : -47% de consommation En valeur : +8%



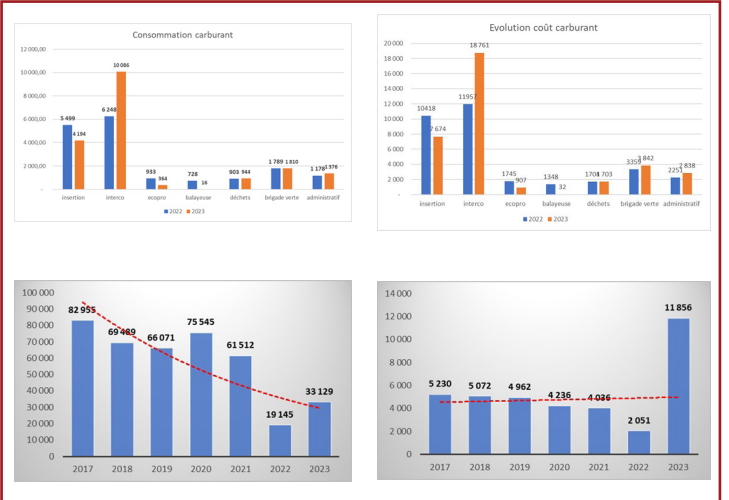
Le prix de l'électricité est passé de 0.14368€/kWh à 0.306625€/kWh (amortisseur pris en compte) en 2023.



Le poste « Combustibles » a vu une diminution de 50%.

Les dépenses de carburant ont légèrement augmenté de 9% du fait de la création d'une équipe intercommunale supplémentaire. Hors service commun, le volume de carburant a diminué de 21%.

Evolution Consommation Gaz en volume et Valeur sur l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M



En volume : -46% par rapport à 2021

L'année 2022 n'est pas représentative du fait des travaux sur le site d'Ancy-Dornot.

Le prix du gaz est passé de 5.696 €/kWh en 2022 à

18.353 c€/kWh en 2023.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
en cours de dette au 31/12 TOTAL	827 968	750 300	2 587 735	2 419 809	2 249 087	3 660 984	3 450 762
recettes réelles de fonctionnement	8 205 502	9 086 145	9 171 278	8 679 194	10 335 903	9 643 639	10 852 517
taux d'endettement	10,09%	8,26%	28,22%	27,88%	21,76%	37,96%	31,80%
Capacité de désendettement	0,58	0,52	1,80	5,35	1,46	7,68	4,35

Encours de dettes**LES PERSPECTIVES 2024-2026**

- > Définition et mise en œuvre de la nouvelle politique d'attractivité culturelle (réflexion en cours)
- > Augmentation des dépenses liées à la Prévention des Inondations du fait du transfert des systèmes d'endiguement à la CCM&M (augmentation prévisionnelle de la taxe GEMAPI à compter de 2025)
- > Poursuite de la mise en œuvre du Pacte Salarial jusqu'en 2026 (augmentation du RIFSEEP)
- > Définition et mise en œuvre du plan d'actions du Schéma Intercommunal d'Amélioration d'Accessibilité des Services aux Publics (section Sud et Thiaucourt-Regniéville)
- > Définition et mise en œuvre d'importants investissements (Cf PPI) à savoir
 - > Amélioration de la performance énergétique du bâtiment communautaire à Thiaucourt-Regniéville ;
 - > Création d'un réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville
 - > Création de la nouvelle caserne de Gendarmerie
 - > Création de la V56
 - > Création d'une Espace France Services / Médiathèque/ Accueil périscolaire à Thiaucourt-Regniéville
- > Poursuite des projets du Budget Annexe Gestion des Déchets et notamment la mise en place des biodéchets
- > Budget Annexe Activité Economique : Projet de vente de l'Hôtel Restaurant de Flirey
- > Budget Annexe Zone activité Economique : Réalisation de l'aménagement de la ZAE à Novéant/Moselle (prêt relais)

Perspectives d'évolution à moyen et long terme des ressources communautaires :

- > Recours accru à l'emprunt pour le financement des investissements (augmentation des charges de fonctionnement liées aux remboursements des intérêts d'emprunt)
- > Fin de remboursement de certains emprunts
- > Recettes exceptionnelles du Domaine (vente de l'Hôtel Restaurant de Flirey ; ventes des parcelles des ZAE)
- > Stagnation ou diminution des concours de l'Etat dans le cadre de maîtrise des dépenses publiques et de la soutenabilité de la dette de l'Etat.

- > Il faut rappeler qu'à ce jour, 65 % de nos recettes fiscales (CVAE, compensation VA) dépendent de l'Etat et sont soumises à la Loi de Finances annuelle.
- > Augmentation des recettes fiscales liée au développement des Énergies Renouvelables
- > Augmentation progressive de la Taxe GEMAPI
- > Augmentation de la fiscalité locale afin de couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement et garantir un niveau de Capacité d'Autofinancement nécessaire au financement des investissements à venir.



PATRIMOINE

CONTACT

Davy **STEPHAN**

Responsable du pôle « Patrimoine, service technique, informatique et numérique »

03 83 81 91 69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Entretien et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.

De plus, les ambitions du PCAET incluent un plan de sobriété énergétique et numérique. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments gérés par la CCM&M est une priorité dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Plus encore, les problématiques liées au développement des énergies renouvelables, à la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires et à l'utilisation des eaux pluviales seront intégrées à la réflexion en cours.

DESCRIPTIF

Le patrimoine de la communauté de communes est varié

Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

En pleine propriété

- > Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville-sur-Mad
- > Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- > 4 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- > Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- > Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- > Déchèterie Charey
- > Déchèterie Bernécourt
- > ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- > 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- > Hôtel-restaurant à Flirey
- > Terrain à Jaulny
- > Pôle multiservices Mars la Tour
- > Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- > Aire de co-voiturage d'Arnaville
- > Maison éclusière à Arnaville



En gestion, dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale

- > Médiathèque 54 Thiaucourt-Regniéville
- > Périscolaire 57 Ancy-Dornot
- > Périscolaire 54 Arnaville
- > Périscolaire 54 Chambley-Bussières
- > Périscolaire 57 Corny-sur-Moselle
- > Périscolaire 54 Essey-et-Maizerais
- > Périscolaire 54 Mars-la-Tour
- > Périscolaire 54 Thiaucourt-Regniéville
- > Périscolaire 54 Onville
- > RPE* 57 Novéant-sur-Moselle
- > V50 - La Voie Bleue
- > 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- > Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- > ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - Thiaucourt-Regniéville

Portage par l'Établissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCM&M.

* Relais Petite Enfance

En partenariat et conventions avec l'ONF



Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...

- > Forêt domaniale des Hauts de Mad Commune de Saint Baussant : Tranchées aménagées et non aménagées, arbre mitraillé
- > Commune de Flirey : Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

- > Forêt domaniale de Front de Haye Commune de Limey - Remenauville : Village détruit de Remenauville
- > Commune de Fey-en-Haye : Sentier botanique, Esplanade et blockhaus du village détruit
- > Commune de Thiaucourt - Regniéville : Aire d'accueil sur la D3, village détruit de Regniéville

Rénovation des terrains de tennis de Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour



La Communauté de Communes Mad & Moselle a entrepris la rénovation des terrains de tennis de Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour, en collaboration avec les clubs locaux. À Corny-sur-Moselle, les deux courts ont été remis à neuf : le premier avec un revêtement Top Sand et le second en gazon synthétique, pour un coût total de 45 451,44 € TTC, financé à 30 % par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et à 70 % par la Communauté de Communes. À Mars-la-Tour, le court unique a été entièrement rénové avec le même revêtement Top Sand, la clôture remplacée, et des travaux d'éclairage sont en cours, pour un montant global de 60 768,72 € TTC, également cofinancé par la DETR et la Communauté de Communes. Ces projets ont permis de restaurer des installations sportives de qualité, renforçant l'attractivité locale. Après délibération du conseil communautaire, la compétence relative aux équipements sportifs a été transférée aux communes depuis le 1er janvier 2025.

PERSPECTIVES

Schéma Directeur Immobilier et énergétique

Le cahier des charges relatif au schéma de gestion durable du patrimoine communautaire est prêt.

Ce document pose les bases de la future stratégie, dont la consultation est prévue pour la fin du premier semestre 2025 afin de recruter notre AMO pour nous accompagner. Il aborde notamment les axes suivants :

- > La planification de l'entretien courant et préventif du bâti ;
- > L'amélioration de la performance thermique des bâtiments ;
- > Le renforcement de la résilience des équipements face aux épisodes caniculaires.



RAPPORT D'ACTIVITÉ PETR VAL DE LORRAINE

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

Finalisation et signature du 1er Contrat Local de Santé du Val de Lorraine :

- Priorisation et arrêt du programme d'actions
- Validation par les 4 Communautés de Communes et le PETR
- Signature (février 2025)

Poursuite du **soutien aux opérateurs de l'accompagnement à la création** : Initiative Metz et Initiative Val de Lorraine

Participation aux travaux du PAT Sud Meurthe-et-Moselle

Poursuite du programme de reconquête industrielle : **Territoire d'Industries**

Mise en œuvre, avec les EPCI et les 4 opérateurs locaux de la création d'activités (ALACA, CAREP, Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz) du 4e Programme « **Pôle de Coopération pour Entreprendre** »

POLE CREA : 4 Réunions Collectives : Comprendre un bilan et un compte de résultat (Bassin de Pompey) ; Les Réseaux professionnels, clé de votre réussite (Seille et Grand Couronné) ; La Publicité sur les Réseaux Sociaux (Bassin de Pont-à-Mousson) ; Le Savoir-Etre du Chef d'entreprise dans le pilotage de son activité (Mad & Moselle)

CREA LAB « Val Up » - 4e Edition

- **Accompagnement individuel et collectif d'une promotion de 13 jeunes entrepreneurs**
- **Organisation d'un Événement InterPromotions**, le 26/11/2024, temps d'échange et de mise en réseau des 4 promotions Créa Lab
- **Stand de promotion du territoire** avec les 4 EPCI et les CréaLabeurs volontaires

UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET RÉSILIENT

Accompagnement de communes dans leurs projets de production d'énergies renouvelables

- Projet agrivoltaïque de Waville

Réalisation de l'« Etude de développement de la production d'énergie solaire sur les toitures publiques du Val de Lorraine »

- Etude de potentialité : 131 toitures étudiées en phase 1
- Etudes approfondies de potentiel (dont autoconsommation collective) : 60 toitures

UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET INCLUSIF

Amélioration des mobilités entre les territoires du PETR, et avec les deux Métropoles et les territoires voisins

- Lancement d'une **étude de coopération entre les 4 AOM du Val de Lorraine, les AOM des territoires limitrophes et élaboration/accompagnement de plans de mobilité simplifiés**

Promotion de la mobilité cyclable au quotidien :

- Prêt de la flotte de vélos-cargos
- Comptages de fréquentation cycliste
- Participation aux ateliers régionaux de préfiguration du SERM
- Organisation d'une Conférence des Maires sur le thème des Mobilités en Octobre 2025

La Voie Bleue

- Poursuite de la coordination sur le Comité d'Itinéraire « La Voie Bleue »

DES CONTRACTUALISATIONS POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS SUR LE VAL DE LORRAINE

LE PROGRAMME LEADER 2023-2027

Axe 1 : Soutenir le développement et la structuration des filières économiques locales respectueuses des ressources, et de l'économie de proximité

Axe 2 : Accompagner la transition vers la sobriété et le mix énergétiques, et construire des solidarités énergétiques entre territoires

Axe 3 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel, bâti et culturel du Val de Lorraine en impliquant les habitants.

Axe 4 : Favoriser le maillage territorial en soutenant les services et équipements de proximité et en développant l'accès à l'offre d'activités

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU VAL DE LORRAINE 2025-2029

Des actions :

- Territorialisées à l'échelle de chaque EPCI
- collectives à l'échelle du PETR

2 axes transversaux :

- Améliorer les parcours de santé
- Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé

5 axes thématiques

- Améliorer l'accès aux services de santé et aux soins
- Santé Mentale
- Prévention & Promotion : Renforcer les comportements favorables à la santé
- Préserver l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap physique et mental, et de leurs aidants
- Agir pour un environnement favorable à la santé